

Psychologie

Le magazine de l'Ordre des psychologues du Québec

volume 32
numéro 01
janvier 15

QUÉBEC

Être psychologue, un congrès rassembleur



**POLYTECHNIQUE,
25 ANS PLUS TARD**
Les psychologues se souviennent

**L'autonomie professionnelle des psychologues
et l'accessibilité aux soins**

En partenariat avec



ASSURANCE VIE, SANTÉ ET VOYAGE



Assurez-vous de profiter de la vie!

Profitez d'un régime d'assurance collective à la carte pour vous et votre famille :

- › Invalidité
- › Maladies redoutées
- › Vie
- › Frais généraux de bureau
- › Médicaments
- › Maladie complémentaire
(physiothérapie, hospitalisation, soins infirmiers, etc.)
- › Soins dentaires
- › Frais d'optique
- › Voyage et service d'assistance

Appelez-nous pour de plus amples informations :

1 877 579-5585

dpmm.ca/opq

DPMM



Dale Parizeau
Morris Mackenzie

Cabinet de services financiers



FORMATIONS INNOVATION

FORMATION CONTINUE
SUPERVISION
CONSULTATION
FORMATION DANS LES MILIEUX

Formation InnOvation est une entreprise vouée à la formation continue des professionnels et intervenants en santé mentale. Notre engagement est de vous offrir des formations dynamiques et rigoureuses. Nous utilisons à cet effet les principes de **pédagogie universelle** et de **neuroéducation**. Pour ce faire, les présentations reposent sur des illustrations claires et efficaces, des mises en application concrètes, des images, des schémas et une structure logique afin de favoriser une expérience d'apprentissage optimale.



NOUVEAU !
FORMATIONS DISPONIBLES EN LIGNE



«... des formations axées sur de solides bases scientifiques, construites en respect d'une pédagogie universelle ...»

Claude Camiré, Pédagogue

«... une excellente formation qui a excédé mes attentes, probablement dans mes meilleures formations à vie ...»

Luce Leclerc, Psychologue

«... formation incroyablement bien structurée qui m'a permis de mieux saisir les impacts de cette problématique auprès de mes patients ...»

Annie Tremblay, Médecin



L'intervention individuelle, conjugale et familiale auprès d'adultes présentant un TDAH
(6 Crédits OPQ/ RA00686-13)

TOUT LE MONDE EN PARLE !
DÉJÀ OFFERTE À PLUS DE
300 PROFESSIONNELS !

2015

MONTRÉAL 13 MARS & 5 JUN
QUÉBEC 22 MAI

RÉSERVATION* : 215 \$ + TX
RÉGULIER : 230 \$ + TX

L'évaluation du TDAH chez l'adulte :
Comorbidités et diagnostics différentiels
(6 Crédits OPQ/ RA00904-14)



2015

QUÉBEC 20 MARS
MONTRÉAL 24 AVRIL

RÉSERVATION* : 230 \$ + TX
RÉGULIER : 245 \$ + TX

Outils technologiques en psychothérapie:
Leurs utilisations dans le support aux
fonctions exécutives
(5 Crédits OPQ/ RA00903-14)



2015

MONTRÉAL 27 MARS
MONTRÉAL 8 MAI

RÉSERVATION* : 215 \$ + TX
RÉGULIER : 230 \$ + TX

Devenir un professionnel efficace : La gestion
du temps, des activités et des priorités
(6 Heures de formation)



2015

MONTRÉAL 15 MAI

RÉSERVATION* : 250 \$ + TX
RÉGULIER : 265 \$ + TX

* RÉSERVATION : PAIEMENT DEUX SEMAINES AVANT LA TENUE DE L'ÉVÉNEMENT.
Les prix sont sujets à changement sans préavis.



Recrutement de formateurs

Si vous êtes un formateur/trice désirant partager vos connaissances avec d'autres professionnels de la santé mentale, vous pourriez être intéressé à offrir des formations avec nous. Rendez disponible vos formations en ligne et bénéficiez d'une redevance en argent sur chaque visionnement.

www.formations-innovation.com/recrutement-formateur

Information et inscriptions: WWW.FORMATIONS-INNOVATION.COM

dossier

20 Être psychologue, un congrès rassembleur

20 Des conférences matinales inspirantes

Sous le thème de l'identité du psychologue, la conférence matinale d'ouverture de la présidente de l'Ordre, M^{me} Rose-Marie Charest, a su réunir les psychologues autour des dimensions qui les définissent. Le lendemain, c'était au tour du Dr Jacques Forest, psychologue, de présenter ses recherches sur la motivation et d'exposer ce qui motive les psychologues.

32 Retour sur la soirée festive du congrès

Ce sont 550 personnes qui étaient présentes à la soirée festive du congrès, assistant ainsi à la cérémonie de remise des prix de l'Ordre, au banquet et à une prestation de l'humoriste André Sauvé. Pour ceux qui n'y étaient pas, découvrez des extraits des discours des récipiendaires des prix.

29 La recherche présentée aux congressistes

La série « État des connaissances » a invité des chercheurs à livrer leurs résultats et à faire le point sur leurs recherches. Les ateliers se sont intéressés aux troubles du spectre de l'autisme, à la dépendance alimentaire, à la réalité virtuelle et à la mentalisation des émotions.

Couverture

- 1 Alain Taillefer
- 2 Un atelier sur les dépendances
- 3 Nadia Gagnier
- 4 André Sauvé
- 5 Michael Leiter
- 6 Les participants au repas du midi
- 7 Dominique Paradis, Caroline Blain et Marie-Hélène Bertrand
- 8 Des psychologues en atelier
- 9 André Renaud



Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 0824-1724

Envoi en poste publication,
numéro de convention 40065731

Ce magazine est imprimé sur un papier certifié Éco-Logo, blanchi sans chlore, contenant 100 % de fibres recyclées post-consommation, sans acide et fabriqué à partir de biogaz récupérés.

Psychologie QUÉBEC

Psychologie Québec est publié six fois par année à l'intention des membres de l'Ordre des psychologues du Québec. La reproduction des textes est autorisée avec mention de la source. Les textes publiés dans cette revue sont sous la seule responsabilité de leurs auteurs et n'engagent en rien l'Ordre des psychologues du Québec. L'acceptation et la publication d'annonces publicitaires n'impliquent pas l'approbation des services annoncés. Pour faciliter la lecture, les textes sont rédigés au masculin et incluent le féminin.

Ordre des psychologues du Québec
1100, avenue Beaumont, bureau 510
Mont-Royal Qc H3P 3H5
www.ordrepsty.qc.ca

sommaire

15

Polytechnique

Des psychologues se souviennent

Les psychologues Claude Pratte et Gilles Lussier jettent un regard sur les événements du 6 décembre 1989.

07_

Éditorial

Être psychologue! Au-delà de la présidence

09_

Pratique professionnelle

L'autonomie professionnelle des psychologues et l'accessibilité aux soins et services

13_

Déontologie

L'avenir des documents au dossier lors de l'évaluation d'une candidature

37_

L'expertise des psychologues en matière d'adoption internationale

41_

Activités régionales et des regroupements

42_

Saviez-vous que?

43_

L'assemblée générale annuelle 2014 au Palais des congrès

44_

Vient de paraître

46_

Petites annonces

48_

Tableau des membres / Registre des psychothérapeutes

49_

Colloques et congrès

50_

La recherche le dit

La prostitution

Le mot de la fin



**Diane Côté / Rédactrice en chef
et directrice des communications**

Psychologie Québec a 30 ans. J'ai eu le plaisir de signer, en tant que rédactrice en chef, chacun des 180 numéros qui ont été publiés depuis sa naissance en 1984. Cette édition est la dernière que je mènerai

à l'imprimerie et j'en suis tout étonnée. Le temps passe trop vite quand on apprend, et c'est ce qui m'est arrivé avec ce magazine. Chaque numéro a été l'objet de rencontres fascinantes avec des auteurs passionnés par leur sujet et soucieux de partager avec nous leurs découvertes. J'ai été la plus grande lectrice de *Psychologie Québec* et ce fut une chance unique de suivre au fil des numéros l'évolution de la profession de psychologue. Je tiens à remercier tous les auteurs, chroniqueurs et collaborateurs qui ont choisi le magazine de l'Ordre pour attirer leurs collègues dans les nuances subtiles de la compréhension de l'être humain. Je remercie aussi les lecteurs de leur fidélité. Produire un magazine lorsque 96 % du lectorat nous dit apprécier ce qu'il lit, comme lors de notre sondage de 2011, est une motivation qui perdure longtemps.

Je profite de cette dernière participation pour souligner l'engagement des huit présidents et présidentes, des membres des conseils et des comités de l'Ordre ainsi que des collègues du bureau de l'Ordre avec qui j'ai eu le bonheur de travailler et qui ont mené la profession là où elle est rendue, une profession reconnue et indispensable pour le public. *Psychologie Québec* a été le témoin du parcours rapide de la psychologie; d'une profession discrète et confidentielle, elle est devenue une profession phare crédible et sollicitée pour son expertise à plusieurs niveaux. Lors du dernier congrès, les psychologues ont exprimé les valeurs qu'ils voulaient mettre de l'avant en 2015 : accessibilité aux services pour tous, leadership dans les services publics et dans les organisations ainsi qu'une rigueur scientifique dans les interventions. De quoi remplir plusieurs numéros!

Psychologie Québec continuera de raconter les nouvelles histoires de cette fascinante profession et je continuerai de le lire attentivement, parce que pour moi il est devenu nécessaire. Je prendrai ma retraite à la fin janvier et soyez assurés que j'attendrai six fois par année comme je l'ai fait pendant 30 ans.

Au plaisir de vous lire longtemps!

Rédactrice en chef :: Diane Côté

Comité de rédaction ::

D^r Nicolas Chevrier, psychologue

D^{re} Nathalie Girouard, psychologue

Rédaction :: Krystelle Larouche

Toutes les photos :: Alexa Tymocko

Publicité :: Sana Achour

Abonnements ::

Membres OPQ :: gratuit

Non-membres :: 42,83 \$ / 6 numéros (taxes incluses)

Étudiants :: 27,59 \$ / 6 numéros (taxes incluses)

Dates de tombée des annonces publicitaires :

Mars 2015 : 21 janvier 2015

Mai 2015 : 18 mars 2015

Tél. :: 514 738-1881 ou 1 800 363-2644

Télécopie :: 514 738-8838

Courriel :: psyquebec@ordrepsy.qc.ca

Conception graphique et production ::

MichauDesign



ORDRE DES
PSYCHOLOGUES
DU QUÉBEC



FORMATION CLINIQUE

36^e PROMOTION, SEPTEMBRE 2015

Sous la direction de **Gilles Delisle, Ph.D.** et **Line Girard, M.Ps.**



CIG

CENTRE
D'INTÉGRATION
GESTALTISTE



Programmes de
formation clinique



Ateliers de
perfectionnement



Groupe
NeuROgestalt



Les Éditions du CIG

- Une formation clinique de pointe, en phase avec les exigences de la Loi 21
- Une théorisation rigoureuse, soutenue par les connaissances actuelles et intégrant:
 - Les connaissances des neurosciences, en particulier les travaux d'Allan Schore sur la régulation affective
 - Les théories contemporaines du développement de la mentalisation
 - La neurodynamique de l'expérience psychothérapeutique
- Une formation expérientielle, permettant au participant d'éprouver personnellement les outils d'intervention et d'amorcer une réflexion sur sa propre trajectoire développementale
- Des practicum supervisés en direct, permettant la mise en application sous contrôle
- 4 regroupements annuels de 4 jours pendant 3 ans

INFORMATION COMPLÈTE ET ADMISSION EN LIGNE
www.cigestalt.com | administration@cigestalt.com

514 481-4134

Le programme de formation clinique du CIG est reconnu par l'Ordre des psychologues du Québec, en tant que formation continue à la psychothérapie : RP00122-12; RP00123-12



Rose-Marie Charest / Psychologue
Présidente de l'Ordre des psychologues du Québec

Éditorial

Être psychologue! Au-delà de la présidence

Le congrès 2014, sur le thème *Être psychologue*, a été un franc succès. Je garderai longtemps le souvenir de cette salle pleine à craquer de psychologues venus apprendre, se développer, se rencontrer et goûter pleinement ce que c'est que d'être psychologue. Cela m'a d'autant plus touchée que c'est au cours de ce congrès que j'ai annoncé que je ne solliciterai pas un autre mandat à la présidence.

À compter du 22 mai prochain, je ne serai donc plus présidente de l'Ordre des psychologues. C'est un choix bien réfléchi et une décision prise en toute sérénité, mais ce sera tout de même un deuil, un deuil que j'ai l'intention de résoudre en m'imprégnant des excellents souvenirs que je garderai. J'ai adoré ce travail. Faire progresser la profession de psychologue, tant dans ses compétences que dans la reconnaissance qu'elle mérite, faire en sorte que le public ait accès à des services mieux connus et mieux encadrés, contribuer à construire une équipe compétente et engagée envers l'Ordre des psychologues et envers les psychologues, quel travail enrichissant, mais quelle intensité!

J'aurai eu beaucoup de satisfaction à être présidente de l'Ordre des psychologues. Mais j'en ai eu et j'en ai encore davantage à être psychologue. C'est d'ailleurs cette identité que je veux habiter pleinement dans les nouveaux rôles que je m'appête à jouer. En effet, je veux me consacrer à communiquer la psychologie, à la rendre disponible dans différents secteurs d'activité où l'on en tient encore trop peu compte. C'est ma passion. Je veux la vivre pleinement.

La passion des psychologues pour leur discipline n'est pas nouvelle et elle était omniprésente au dernier congrès. C'est une énergie dans laquelle il fait bon se retrouver. En me préparant pour la conférence d'ouverture que je devais prononcer sur le thème *Être psychologue*, je me suis dit qu'au-delà du plan que je préparais je me laisserais inspirer par la salle. Or, croyez-moi, cette salle était inspirante.

Elle était le reflet de ce que je considère être la marque de notre profession : diversité et compétence. Diversité d'approches, de modèles théoriques, de secteurs de pratique. Compétence découlant de la formation initiale, de la formation continue et de l'expertise développée dans l'exercice de la profession. Le tout dans un cadre où règnent rigueur et créativité, dans un aller-retour constant entre connaissances scientifiques et pratique professionnelle.

Être psychologue, c'est plus qu'un titre. Comme on devient de plus en plus soi-même au cours de notre développement personnel, on devient de plus en plus psychologue au fil de notre vécu professionnel. C'est du moins la joie que j'ai perçue chez tant de psychologues croisés au congrès comme lors des différentes rencontres que j'ai eues avec eux. Et c'est celle que je ressens au moment où je prépare une transition.

Dans les prochains numéros de *Psychologie Québec*, j'aborderai le bilan des années passées à la présidence ainsi que mes rêves pour l'avenir.

Vos commentaires sur cet éditorial sont les bienvenus à :
presidence@ordrepsy.qc.ca



La Vie fait partie du programme

Programme de doctorat en psychologie Cheminement pour psychologues en exercice

L'Université de Sherbrooke, à son **Campus de Longueuil**, offre un doctorat en psychologie avec cheminement spécialement formulé pour les psychologues en exercice, détenteurs d'une maîtrise et voulant se perfectionner.

- Horaires conçus pour favoriser la conciliation travail-études
- Programme adapté aux besoins précis des étudiants et de leur champ de pratique
- Formation pouvant être complétée en trois ans, sans cesser la pratique des activités professionnelles

USherbrooke.ca/vers/perfectionnement_psychologie

 Longueuil—
Université-de-Sherbrooke

 UNIVERSITÉ DE
SHERBROOKE

Pratique professionnelle

L'autonomie professionnelle des psychologues et l'accessibilité aux soins et services



Pierre Desjardins / Psychologue

Directeur de la qualité et
du développement de la pratique

pdesjardins@ordrepsy.qc.ca

L'Ordre est particulièrement préoccupé par le fait qu'en santé mentale l'offre de services est inéquitable. En effet, ceux qui en ont les moyens financiers peuvent accéder à une palette de services variés et adaptés, ce qui n'est pas toujours le cas de ceux qui doivent s'en remettre au réseau public où, en raison possiblement du manque de ressources humaines et financières, on doit rationaliser, voire restreindre l'offre de services et ainsi, parfois, contraindre la clientèle à s'adapter à ce que l'on met à sa disposition.

_LA RESPONSABILITÉ POPULATIONNELLE VS LA RESPONSABILITÉ DES PERSONNES

Le réseau public, en santé comme en éducation, porte la responsabilité populationnelle du gouvernement, c'est-à-dire qu'il a à considérer l'ensemble de sa clientèle. C'est en raison de cette responsabilité qu'il doit déterminer le panier de services et le cadre dans lequel ceux-ci doivent être offerts. Les psychologues, pour leur part, ont la responsabilité non pas tant d'une clientèle, mais de leurs clients, chacun étant unique et nécessitant des services en somme sur mesure, c'est-à-dire découlant d'une évaluation rigoureuse de la demande, des besoins et des ressources.

Le réseau public, comme employeur, s'adresse à un collectif anonyme, dont il cherche à délimiter les contours. Outre les limites de son enveloppe budgétaire, il dispose d'un portrait global de la population qu'il a à prendre en considération dans l'élaboration des services de santé mentale qu'il doit mettre en place. Le psychologue, en tant qu'employé du réseau, a des clients qui sont uniques et dont le profil ne correspond pas nécessairement à ce portrait global.

_L'AUTONOMIE PROFESSIONNELLE

Bien que les paradigmes soient différents, les points de vue doivent être complémentaires. Toutefois, cela donne parfois lieu à des divergences d'opinions, voire à des confrontations sur le terrain. Il peut ainsi y avoir un écart entre les moyens que le réseau public d'une part et les psychologues d'autre part comptent prendre pour répondre aux responsabilités différentes qui leur incombent, cela n'étant pas sans soulever quelques enjeux, dont ceux relatifs à l'autonomie professionnelle. À cet égard, voici ce que nous en dit l'article 66 du Code de déontologie des psychologues (ci-après le Code) :

Dans l'exercice de sa profession, le psychologue voit à préserver son autonomie professionnelle et reconnaît qu'il n'est pas tenu d'accomplir une tâche contraire à sa conscience professionnelle ou aux principes régissant l'exercice de sa profession, notamment en informant l'Ordre des pressions qu'il subit et qui sont de nature à nuire à l'exercice de sa profession.

Toutefois, une note explicative de cet article vient nuancer le propos et précise que :

[...] ce dernier [le psychologue] ne peut donner suite à des directives allant à l'encontre de ses obligations professionnelles [...] il est important de distinguer ceci des décisions administratives ou organisationnelles que pourrait prendre un employeur compte tenu de son droit de gérance et, dans ce contexte, ce n'est pas parce que le psychologue ne serait pas en accord avec les orientations retenues que celles-ci iraient nécessairement à l'encontre de l'éthique ou de la déontologie.

Et, ajouterions-nous à la dernière phrase de cette note explicative : non plus à l'encontre des besoins de ses clients.

Les risques de conflits entre l'employeur et les psychologues sont en ce sens possibles, mais pas toujours présents. Tâchons d'y voir plus clair en nous appuyant notamment sur quelques autres articles du Code.

_LE CODE DE DÉONTOLOGIE DES PSYCHOLOGUES ET SES IMPLICATIONS CONCRÈTES SUR LE TERRAIN

Référons-nous d'abord à l'article 3 du Code, qui précise que :

Le psychologue exerce sa profession dans le respect de la dignité et de la liberté de la personne.

Cela signifie qu'il importe entre autres de :

- reconnaître que le client est unique, dans sa demande, ses besoins et ses ressources;
- lui reconnaître le droit de faire des choix libres et éclairés et ne pas imposer à son encontre quoi que ce soit au nom de la science ou de ses convictions ou croyances personnelles ou professionnelles;
- le traiter comme une personne entière qu'il faut mettre à contribution, plutôt que de le soumettre à un traitement qui s'adresserait à une pathologie ou à des symptômes.

Puis il y a l'article 23 du Code et sa note explicative, qui traitent des conflits d'intérêts :

Le psychologue subordonne son intérêt personnel ou, le cas échéant, celui de son employeur ou de ses collègues de travail à l'intérêt de ses clients.

NOTE EXPLICATIVE

Dans une situation où on imposerait au psychologue d'appliquer un traitement précis à un client, le psychologue doit exercer son jugement sur la pertinence de ce traitement, tenant compte des caractéristiques propres de ce client. En outre, dans un contexte où le cadre de travail et l'offre de services sont déterminés par un tiers avec lequel le psychologue a un lien d'emploi ou un lien contractuel (ex. : première, deuxième ou troisième ligne en CSSS, PAE, SAAQ, CSST, etc.) et que ce tiers impose des orientations et des contraintes, notamment quant au nombre de séances, le psychologue qui rend le service doit s'assurer de rendre aux clients des services adaptés à ce contexte et pertinents au mandat qui lui est confié. Il ne peut s'engager auprès du client sans tenir compte des moyens dont il dispose. Agir autrement serait s'engager sur une voie préjudiciable au client. Il est entendu qu'au préalable, le psychologue voit à éclairer le client sur ce qu'il peut lui proposer en établissant, le cas échéant, la différence entre cette offre de services et les services qu'il pourrait recevoir dans un autre cadre.

L'on comprend qu'on ne peut se prononcer sur la pertinence et la qualité des services qui seraient offerts par exemple dans un cadre où on limiterait le nombre de rencontres, sans tenir compte d'autres facteurs importants. En pareil cas, le devoir du psychologue, comme de tout autre professionnel ou intervenant d'ailleurs, l'amène à moduler son engagement en fonction des moyens et ressources que le cadre de travail met à sa disposition et à maximiser ce qui peut être offert. Cependant, il est aussi de son devoir d'évaluer entre autres les besoins et les ressources des clients qui lui sont adressés, et ce, en continu, du début à la fin. Il est en effet hasardeux de tenter de prévoir, avant même de s'engager auprès du client, l'impact qu'aura sur ce dernier un cadre limitant le nombre de séances ou encore prescrivant l'application d'une approche particulière, et ce, malgré la solidité apparente des données probantes sur lesquelles on pourrait s'appuyer. Par contre, une bonne évaluation initiale de son client, évaluation qu'il ne faut pas confondre avec le dépistage ou la détection, lui servira à anticiper, autant que faire se peut et en s'appuyant entre autres sur les données probantes, l'impact du cadre de travail imposé et à proposer le cas échéant une solution de rechange. Une bonne évaluation en continu lui permettra également de s'assurer que l'on est sur la bonne voie et, éventuellement, de modifier, de réorienter ses interventions pour éviter que le client se trouve à nouveau en détresse du simple fait que

l'on ait appliqué inconsidérément le cadre prescrit. C'est donc au client qu'il faut s'adapter et non l'inverse qui consisterait à placer ce dernier en situation de devoir s'adapter à un cadre préconçu, appliqué de façon exclusive et rigide.

D'ailleurs, l'article 10 du Code précise que :

Avant de convenir avec un client de la prestation de services professionnels, le psychologue tient compte de la demande et des attentes du client ainsi que des limites de ses compétences et des moyens dont il dispose.

Ajoutons que tenir compte de la demande et des attentes du client signifie plus que de seulement considérer le trouble dont il pourrait souffrir et le traitement qu'on pourrait y associer. Aussi, tenir compte des limites de ses compétences et des moyens dont on dispose renvoie à la fois au psychologue lui-même et aux moyens que l'employeur met à sa disposition (son cadre de travail).

Travailler pour le client, c'est également s'assurer d'obtenir son consentement libre et éclairé, comme le stipule l'article 11 du Code :

Avant d'entreprendre la prestation de services professionnels, le psychologue obtient, sauf urgence, le consentement libre et éclairé de son client, de son représentant ou des parents, s'il s'agit d'un enfant âgé de moins de 14 ans, en communiquant notamment les renseignements suivants :

- 1. le but, la nature, la pertinence et les principales modalités de la prestation des services professionnels, ses avantages et inconvénients ainsi que son alternative, les limites et les responsabilités mutuelles des parties incluant, s'il y a lieu, l'entente sur le montant des honoraires et les modalités de paiement;*
- 2. le choix de refuser les services professionnels offerts ou de cesser, à tout moment, de recevoir les services professionnels;*
- 3. les règles sur la confidentialité ainsi que ses limites de même que les modalités liées à la transmission de renseignements confidentiels reliés à l'intervention. La communication de ces renseignements est adaptée au contexte de la prestation des services professionnels.*

Cela implique l'obligation d'expliquer clairement :

- ce qui peut être offert au client dans le cadre délimité qu'établit l'employeur;
- ce qui pourrait éventuellement lui être offert ailleurs, sous d'autres conditions;
- ce à quoi l'on peut s'attendre de l'un et de l'autre.

Il faut aussi garder en tête que si, au moment opportun, on n'offre pas au client des interventions adaptées à sa condition psychologique et mentale, il y a des risques qu'il y ait escalade ou aggravation de ses symptômes, voire chronicisation de son état. C'est alors que se produit le phénomène des portes tournantes, où plusieurs intervenants sont contraints d'offrir à tour de rôle différents épisodes de services dont la pertinence n'est pas toujours établie, le tout s'inscrivant dans une discontinuité préjudiciable de services.

_LES PROGRAMMES DE SERVICE : L'IMPLICATION DES PSYCHOLOGUES

À propos des programmes de service qui peuvent être mis en place, rapportons ici un extrait de l'avis que l'Ordre a remis à la Direction de la santé mentale à la suite du forum national que celle-ci a tenu en janvier 2014 sur le Plan d'action en santé mentale 2014-2020 :

[...] il y aurait lieu de valider les orientations de certains programmes de services qui limitent certaines clientèles à un nombre prédéterminé de rencontres ou de séances. Quels sont les impacts d'une telle limitation sur la demande de services? L'efficacité devrait se mesurer entre autres en fonction du nombre de demandes de services renouvelées provenant d'un même client et adressées dans un même programme, dans un même établissement ou encore dans des établissements différents du réseau. Cela nécessiterait de garder la trace des clients (nous soulevons l'hypothèse que faire cet effort de traçage aurait un effet bénéfique sur les services rendus, au sens où cet effort serait une façon de ne pas « se laver les mains » et de manifester au client qu'il est au centre de nos préoccupations).

Il est possible que cette invitation à prendre en somme un certain recul donne lieu à ce que d'aucuns dans certains milieux perçoivent comme une résistance, ou à tout le moins comme une réticence, chez des psychologues à se conformer au cadre de pratique mis de l'avant par un employeur. L'on sait de plus que le débat autour de l'utilisation des données probantes est une source de tension. On s'interroge en effet, et à juste titre, sur la compréhension qu'on a de la genèse des données probantes, sur l'interprétation qu'on en donne, de même que sur la connaissance de leurs limites. Il faut préciser que l'Ordre des psychologues s'inquiète également des risques de dérive sur le plan de la pratique professionnelle qui découlerait d'une vision trop simpliste des données probantes ou de la confusion que l'on constate entre une pratique fondée sur les données probantes et le seul recours aux traitements soutenus empiriquement¹.

_CONCLUSION

En guise de conclusion, mentionnons qu'il ne faut d'aucune façon utiliser ou prendre en otage les clients pour arriver à ses fins comme le donne à comprendre l'article 30 du Code, qui stipule que :

Le psychologue ne se sert pas de sa relation professionnelle établie avec un client à des fins personnelles, politiques ou commerciales.

Par ailleurs, il faut résister à la tentation du clivage, car l'on peut dire que le réseau public, tout comme chacun des psychologues qui y travaillent, cherche à répondre aux besoins de leur clientèle et à offrir le meilleur service possible. Le fait que les considérations des uns et des autres puissent ne pas être les mêmes ne permet pas de conclure que tout est blanc ou noir, que les uns ont tort alors que les autres ont raison. Il se peut que le cadre imposé suscite des questionnements et génère certaines frustrations, mais, pour le bien des clients, il faut tous mettre l'épaule à la roue, faire valoir avec objectivité et rigueur son point de vue et s'employer à tirer le meilleur dans les circonstances en ne faisant pas abstraction du cadre imposé. Rappelons qu'il n'y a pas que dans le réseau public qu'il y a des limites aux services à offrir. C'est aussi le cas en pratique privée lorsque, par exemple, le client n'a les moyens de s'offrir qu'un nombre limité de séances, conformément à sa couverture d'assurances.

Les psychologues détiennent une expertise et des connaissances de la clientèle qui leur sont propres et qui leur permettent de contribuer aux orientations soutenant l'offre de services. Il faut s'impliquer à différents niveaux pour faire valoir cette expertise et influencer ceux qui ont la responsabilité de déterminer les programmes de services. Il faut prendre sa juste place auprès de ses collègues et patrons, au sein des équipes interdisciplinaires ou dans d'autres instances, par exemple les conseils multidisciplinaires, et se faire entendre là où les décisions sont prises.

_Note

1 Pour plus d'information sur ce dernier point, nous vous invitons à lire ou relire la chronique suivante : Desjardins, P. (2014). « Propositions de l'Ordre au sujet du plan d'action en santé mentale », *Psychologie Québec*, vol. 31, n° 3, p. 14-17.

La Personnelle, votre **nouvel assureur** **de groupe auto, habitation et entreprise !**



laPersonnelle

Assureur de groupe auto, habitation
et entreprise

Profitez dès maintenant
de vos tarifs de groupe exclusifs
1 888 476-8737

lapersonnelle.com/ordropsychologues

La bonne combinaison.

Déontologie

L'avenir des documents au dossier lors de l'évaluation d'une candidature



Denis Houde / Psychologue

Conseiller à la déontologie

dhoude@ordrepsy.qc.ca

Situation 1 : Une entreprise demande à une firme de psychologie organisationnelle d'effectuer l'évaluation de candidatures pour un poste de gestionnaire. Ces candidatures proviendraient principalement de l'interne. Cette entreprise aurait transmis des données confidentielles à propos de chaque candidat. Dans le contrat, elle exigerait que ces documents soient détruits à la fin du processus d'évaluation. La firme de psychologie devra-t-elle obtempérer?

Le cinquième alinéa de l'article 20 du Code de déontologie des psychologues du Québec a été rédigé en conformité avec les lois d'accès et de protection des renseignements personnels du Québec, dont l'intention est claire : le tiers a droit, lui aussi, au secret professionnel.

De plus, le psychologue donne suite, avec diligence, à toute demande écrite faite par un client, dont l'objet est de reprendre possession d'un document que le client lui a confié (article 22 du Code de déontologie).

Voilà les deux articles charnières permettant d'établir la conduite à tenir dans cette situation : une demande d'agir sur des documents qui ont été confiés au psychologue par des tiers dans le but d'enrichir le processus d'évaluation.

_LA CLARIFICATION DU CONTRAT

La situation de la firme pourrait sembler simple à comprendre. Une entreprise remet au psychologue des documents confidentiels qu'elle ne veut pas divulguer aux candidats eux-mêmes. D'emblée, une première clarification devrait s'imposer avant de signer ce type d'entente : le psychologue a le devoir d'informer l'entreprise qu'il devra conserver une copie des documents pertinents conformément aux articles du Code de déontologie et au Règlement sur la tenue des dossiers et des cabinets de consultation des psychologues (art. 9 du Code de déontologie). Une exigence de la part de l'entreprise de détruire ces documents contreviendrait au Code de déontologie et pourrait être qualifiée de pression sur le psychologue (art. 66 du Code de déontologie). L'entreprise-cliente ne pourrait donc pas édicter sa tenue de

dossier au psychologue. Le psychologue est responsable et autonome en ce qui a trait à la tenue des dossiers en cabinet privé.

Donc, une part de l'évaluation reposerait sur des données confidentielles issues d'un dossier constitué par l'entreprise sur chaque candidat. Le psychologue doit garder une copie, une trace, de tout document qu'il mentionne dans son rapport afin de témoigner de l'existence de ces documents dont il se serait servi pour compléter son évaluation. Il conservera pendant cinq ans cette copie de la même façon que les données brutes (articles 5 et 8 du Règlement sur la tenue des dossiers et des cabinets de consultation des psychologues).

Situation 2 : Un candidat non retenu pour un poste auquel il avait postulé aimerait avoir accès à son dossier, aux protocoles, aux résultats et au rapport du psychologue engagé par l'employeur potentiel. Il affirme avoir lu la Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé et qu'il devrait avoir accès à tous ces documents. Peut-il effectivement obtenir tous ces renseignements?

Comme mentionné plus haut, l'article 20 du Code de déontologie permet au client l'accès à tout dossier constitué à son sujet. En fonction du consentement rédigé lors du contrat de service, ce sera au psychologue organisationnel ou à l'entreprise mandataire de transmettre le rapport psychologique à ce candidat. Au moment du consentement à l'évaluation, le psychologue aura pris soin d'informer le client évalué du destinataire du rapport d'évaluation (article 46 du Code de déontologie) et des moyens pour en obtenir une copie. Rappelons que ce rapport ne devra tenir compte que des renseignements pertinents à la nature de l'évaluation. Tout autre renseignement devra rester confidentiel (article 46 du Code de déontologie).

Cependant, à la lecture des articles 49 et 50 du Code de déontologie, le psychologue devra répondre par la négative à la demande d'accès aux données brutes. Ces deux articles soulignent qu'il est nécessaire d'être psychologue pour apprécier le processus d'évaluation par l'usage des tests et les résultats obtenus. Seuls des psychologues formés en ce sens sont outillés pour interpréter le matériel psychométrique avec prudence en tenant compte des caractéristiques spécifiques des tests, du contexte précis de l'intervention psychologique et des facteurs qui pourraient affecter la validité des instruments de mesure (article 48 du Code de déontologie). Or un client n'a pas cette formation.

Vous avez un doute? Le bureau du syndic offre des consultations déontologiques aux membres de l'Ordre. N'hésitez pas à nous joindre par courriel à syndic@ordrepsy.qc.ca ou par téléphone au 1 800 363-2644, poste 244.

_EN CONCLUSION

Rappelons que dans aucun des deux cas le psychologue ne pourra transmettre au client ces renseignements fournis par un tiers sans le consentement de ce dernier (art. 20 du Code de déontologie). Il ne pourra transmettre ces renseignements, surtout s'ils peuvent causer un préjudice grave à la santé du client ou nuire à un tiers (art. 20 du Code de déontologie).

Finalement, si le client insistait pour obtenir copie de son dossier constitué par l'entreprise, le psychologue pourrait suggérer de faire la demande d'accès à cette organisation.

Article 20 du Code de déontologie des psychologues :

20. Le psychologue permet, avec diligence et au plus tard dans les 30 jours de la réception d'une demande écrite à ce sujet, à son client ou à toute personne qui dispose de l'autorisation de ce dernier, de prendre connaissance ou d'obtenir copie des documents qui le concernent dans tout dossier constitué à son sujet. [...]

Le psychologue doit refuser de donner communication à un client d'un renseignement personnel le concernant lorsque sa divulgation révélerait vraisemblablement un renseignement personnel sur un tiers ou l'existence d'un tel renseignement, et que cette divulgation serait susceptible de nuire sérieusement

à ce tiers, à moins que ce dernier ne consente à sa communication ou qu'il ne s'agisse d'un cas d'urgence mettant en danger la vie, la santé ou la sécurité de la personne concernée.

Articles 49 et 50 du Code de déontologie des psychologues du Québec :

49. Le psychologue ne remet pas à autrui, sauf à un autre psychologue, les données brutes et non interprétées reliées à une évaluation ou inhérentes à une consultation psychologique.

50. Le psychologue prend les moyens nécessaires afin de ne pas compromettre la valeur méthodologique et métrologique d'un test et, à cet effet, il ne remet pas le protocole au client ou à un tiers qui n'est pas psychologue.

_Bibliographie

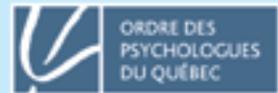
Code de déontologie des psychologues. C-26, r.148.1.001. Ordre des psychologues du Québec. Éditeur officiel du Québec. Publications du Québec.

Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé. L.R.Q. c. P-39.1. Éditeur officiel du Québec. Publications du Québec.

Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels. Chapitre A-2.1. Éditeur officiel du Québec. Publications du Québec.

Règlements sur la tenue des dossiers et des cabinets de consultation des psychologues. C-26, r.154.1. Ordre des psychologues du Québec. L.R.Q., chapitre A-2.1. Éditeur officiel du Québec. Publications du Québec.

Cours de déontologie et professionnalisme



Ce cours, réparti sur 2 jours, s'adresse aux candidats à l'admission et aux psychologues souhaitant rafraîchir leurs connaissances sur le plan déontologique. Plusieurs situations susceptibles de se présenter au cours d'une pratique professionnelle y seront exposées, telles que le conflit d'intérêts, la dangerosité, le témoignage devant les tribunaux, et celles qui sollicitent des compétences entre autres en matière de confidentialité et de consentement libre et éclairé.

M^{me} Élyse Michon, formatrice



M^{me} Élyse Michon, psychologue, a été inspecteur de l'Ordre pendant trois ans avant de collaborer à la conception du cours de déontologie qu'elle donne maintenant

depuis plus de 15 ans. M^{me} Michon est également la formatrice du cours sur la tenue de dossiers offert par l'Ordre et enseigne le cours en éthique et déontologie à l'Université de Sherbrooke.

Les participants doivent obligatoirement suivre une série de deux journées complètes.

Horaire de chaque journée : de 9 h à 16 h 30

Tarif pour l'ensemble du cours : 287,44 \$ (taxes incluses)

Inscription en ligne : www.ordrepsy.qc.ca/coursdeontologie

PROCHAINES FORMATIONS : À MONTRÉAL

- 13 mars et 10 avril 2015
- 8 mai et 5 juin 2015
- 22 mai et 19 juin 2015

25 ans plus tard

Polytechnique, des psychologues se souviennent

Par Krystelle Larouche, agente de communication

6 décembre 1989. Un homme troublé entre à l'École polytechnique de Montréal, y tue 14 femmes et blesse 14 personnes avant de se suicider. L'auteur du crime invoque sa haine des féministes. Un parcours d'horreur qui dure 20 minutes, mais qui continue d'habiter la psyché collective depuis maintenant 25 ans. Dans l'urgence, dans la douleur et dans le drame, des psychologues sont intervenus auprès des victimes, des étudiants, des parents, du personnel de l'école et de la population ébranlée par les événements. Regards croisés de psychologues qui étaient là.

Claude Pratte était directeur du Service d'orientation et de consultation psychologiques de l'Université de Montréal. Cette journée-là, il avait quitté le bureau à 17 h 15. Avant de rentrer à la maison, il était passé chercher sa fille au cégep. En chemin, il avait éteint la radio de sa voiture, car le son n'était pas clair; ça arrivait, à l'occasion. Comme le voulaient les mœurs de la famille Pratte, à table, on ne regardait pas la télé. Ce n'est donc qu'à 18 h 45 que M. Pratte apprend, de son patron au bout du fil, qu'une tuerie a eu lieu à Polytechnique et que le bilan en est à deux ou trois morts. « J'ai allumé la télé, mais je ne l'ai pas regardée longtemps », affirme la psychologue, qui s'est immédiatement rendu sur place.

Aussi alerté d'urgence, Gilles Lussier, alors jeune psychologue qui exerçait à Polytechnique depuis deux ans, a aussi réussi à passer le périmètre de sécurité érigé par les policiers pour rejoindre la cellule de crise qui s'était formée à l'intérieur de l'école. Les corps des victimes sont alignés. Les parents cherchent leurs enfants. C'est l'état de choc, la panique, l'angoisse. Rapidement, les responsabilités sont divisées. M. Pratte est responsable d'accueillir les parents dans une salle, en attendant des nouvelles de leurs enfants. M. Lussier se joint aux policiers pour annoncer le pire aux familles des victimes.

SALLE D'ATTENTE

« Il était 19 h 30 quand on a ouvert la salle aux parents. On essayait de les rassurer, de les accueillir... l'objectif était de les inviter à ventiler, à parler, à établir un contact pour qu'ils se sentent moins seul », raconte avec émotion M. Pratte. Quand un étudiant trouvait ses parents dans la salle, les retrouvailles entraînaient cris, larmes et enlacements... tout juste à côté de ceux qui continuaient à vivre l'interminable attente. « Les parents étaient pétrifiés. De toute l'opération, cette soirée a été pour moi le moment le plus difficile », avoue M. Pratte. Quand une victime était identifiée, les parents étaient invités à se présenter à l'avant. Un policier les escortait ensuite jusqu'à une autre salle, où on leur annonçait l'abominable nouvelle. « Les habiletés cliniques ont pris le dessus », affirme M. Lussier. Sans formation à l'intervention de crise, il tentait de normaliser les réactions,

d'établir un réseau de soutien et de faire œuvre d'éducation psychologique. Il était 3 h 30 du matin quand M. Lussier a quitté Polytechnique. Il y reviendra le lendemain. Et le jour suivant... jusqu'à aujourd'hui, car il y travaille toujours.

DES SERVICES PSYCHOLOGIQUES À TOUS LES NIVEAUX

M. Lussier insiste sur le leadership de Claude Pratte : « Son rôle a été crucial, déterminant pour la suite des choses. » Dès le lendemain, le 7 décembre à 8 h, une rencontre est organisée par M. Pratte pour mettre en branle des services psychologiques. Une équipe d'une quarantaine d'intervenants est rapidement constituée. La psychologue Odette Arsenault, spécialiste du stress post-traumatique, offre une formation de base aux intervenants ce matin-là. Des rencontres de groupes sont organisées pour les étudiants, pour les victimes, pour les parents, pour les enseignants et pour le personnel. Les médias diffusent l'information, si bien qu'en quelques jours 400 personnes sont rencontrées. On tente de normaliser les émotions, de rassurer les gens, de les orienter et on les invite à se regrouper. À l'aube de la période d'examens, des mesures sont prises pour soulager les étudiants. Des séances de psychothérapie individuelle sont offertes par l'Université, qui compte des services psychologiques très bien organisés. « La direction a été très humaine. Tout le monde était soucieux de ne pas minimiser la souffrance des gens. Des accommodements ont été pris et nous ont permis d'identifier les fragilités », témoigne M. Lussier. Claude Pratte a coordonné les mesures de soutien nécessaires aux personnes touchées par les événements à court, moyen et long terme. Deux ans plus tard, le rapport De Coster viendra souligner le travail exceptionnel des services psychologiques d'urgence de l'Université et recommander au gouvernement d'intégrer ces services au sein des services sociaux publics.

L'ORDRE DES PSYCHOLOGUES OUVRE LES LIGNES

Dès le lendemain de la tragédie, l'Ordre des psychologues, qui était alors la Corporation des psychologues, offre un service de consultations téléphoniques pour permettre aux témoins, aux familles des étudiants et à la population de « ventiler » leurs émotions. Un communiqué est envoyé aux médias, qui s'empressent de publiciser les services. Ce sont 26 psychologues qui se relaient sur les sept lignes téléphoniques disponibles à la permanence de l'Ordre. Ils répondent à 250 personnes pendant ces deux jours de consultations téléphoniques. Les événements entraînent beaucoup d'anxiété, réveillent des traumatismes passés, enveniment des conflits de couple, suscitent la peur et l'insécurité chez les étudiants, etc. La mobilisation des psychologues est remarquable. Engagés, ils font preuve de générosité et de professionnalisme envers la population.

_LE SENS DONNÉ AUX ÉVÉNEMENTS ET LES RÉACTIONS DES VICTIMES

Des événements aussi tragiques ont une portée inévitablement publique. Les médias couvrent l'événement et diffusent les services que les psychologues offrent aux victimes et à la population. Les journalistes flirtent avec les témoignages poignants et le sensationnalisme. Des images troublantes sont publiées. On tente de comprendre les motifs du tueur, de donner du sens aux événements. On parle de féminisme, de violence, des interventions d'urgence. MM. Pratte et Lussier ont le même son de cloche : les médias ont eu un impact sur la douleur des victimes.

« Il y a autant de réactions que de personnes. Chacun a vécu ça différemment », soutient M. Lussier, qui ajoute que « les gens qui ont eu le plus de difficulté sont ceux qui essayaient de revenir "comme avant". Ceux qui s'en sont sortis le mieux intégraient les nouveaux éléments de la réalité à leur vie ». Il est normal que la population ait tenté de trouver des causes à cette haine meurtrière. Les repères sociaux étaient ébranlés. L'école, lieu de culture, a été attaquée. Mais cette quête des causes et des faits a transgressé le vécu de ceux qui étaient là, selon M. Lussier. Pour lui, on parle peu de l'effet que les personnes extérieures au drame ont eu sur la souffrance des victimes. À l'heure où la souffrance devait être mentalisée et verbalisée, ceux qui n'étaient pas témoins tentaient d'obtenir des détails circonstanciels sans même recevoir l'émotion, le ressenti des victimes. Beaucoup se sont sentis incompris, dépossédés de leurs émotions. D'autres ont senti qu'on enrôlait leurs propos pour défendre des points de vue qui ne reflétaient pas les leurs. M. Lussier a dû faire face à cette réalité : « On avait dit aux gens de trouver du réconfort dans leur famille pendant le temps des fêtes... mais, pour certains, personne ne s'est intéressé à leurs sentiments. On cherchait les faits. Quand on est revenu en janvier, on a vu à

DES INITIATIVES DE COMMÉMORATION TOURNÉES VERS L'AVENIR

En hommage aux victimes, aux blessés, aux étudiants, aux professeurs et au personnel qui étaient au cœur du drame du 6 décembre 1989, Polytechnique a créé la bourse de l'Ordre de la rose blanche. Cette bourse de 30 000 \$ sera remise annuellement à une étudiante en génie au Canada qui voudra poursuivre sa passion à un programme d'études supérieur dans l'établissement de son choix. De plus, Polytechnique a instauré la Semaine de la rose blanche, une campagne annuelle de collecte de fonds qui a été lancée le 31 octobre dernier. L'argent amassé sera versé au camp scientifique Folie Technique, qui vise les jeunes filles issues de milieux défavorisés afin de les encourager à s'initier aux sciences et au génie. Pour plus de renseignements : www.polymtl.ca



La plaque commémorative était entourée de fleurs le 6 décembre dernier.

quel point ça les avait blessés, dépossédés. Il fallait qu'ils se réapproprient leur expérience. » Si la tuerie a pu servir d'exemple en matière de sécurité, d'intervention policière, de mesures d'urgence psychologique, Polytechnique lutte toujours contre l'instrumentalisation qu'on pourrait en faire. « Au début, les gens voulaient parler aux médias. Puis, ils ont vu ce qu'on a fait de leurs propos coupés, enrôlés. Après la première année, les gens gardaient leur distance. Ils ne se sentaient pas respectés », soutient M. Lussier, qui associe l'acharnement des personnes extérieures à une certaine forme de violence lorsqu'on ne respecte pas le sens que les gens donnent à un même événement en fonction de leur propre expérience. C'est d'ailleurs par respect pour ceux qui étaient là que Polytechnique n'a jamais pris position publiquement sur les causes de la tuerie.

_ET LE PSYCHOLOGUE, LUI?

Claude Pratte récite la séquence des interventions avec une précision indéfectible, heure par heure. « J'y pense assez souvent », confie-t-il, à l'aube des commémorations du 25^e anniversaire. Gilles Lussier a rencontré de nombreux étudiants, de nombreuses victimes, et porte en lui de nombreuses histoires sur cet événement traumatisant. « J'étais devant un groupe en train d'exposer les réactions de stress post-traumatique quand je me suis dit... attends un peu, moi aussi je suis en train de vivre ça... » Au près de ses superviseurs, il apprend alors ce qu'est le traumatisme vicariant. « J'ai dû travailler sur moi », confie le psychologue, qui cumulait des journées de travail de plus de 16 heures. Le film *Polytechnique?* « Il m'a été guérissant. De le voir, ça permet de concrétiser ce monstre », confie-t-il. Un monstre qu'il a apprivoisé pendant toutes ces années.

_FACE AU MAL... L'ÉMERGENCE DU BIEN

La solidarité, la bonté et la générosité renversent encore M. Pratte et M. Lussier. Vingt-cinq ans plus tard, ils sont encore émus par le soutien et la collaboration dont a fait preuve la communauté. « Ça nous a ramenés à notre nature humaine, à nos valeurs fondamentales », affirme Claude Pratte. Chacun faisait ce qu'il pouvait. De nombreux professionnels tous azimuts sont allés prêter main-forte à Polytechnique dans la tourmente. « C'était une vague de solidarité plus grande que nous », renchérit Gilles Lussier, qui a accueilli, deux mois après la tragédie, l'arrivée de son premier bébé. Face au mal d'un individu, le bien de milliers d'humains a su transcender la tragédie. Vingt-cinq ans plus tard, les deux psychologues souhaitent surtout qu'on se souvienne de cette solidarité des plus humaines qui a permis à Polytechnique de se relever du drame.

CFSMO - FORMATIONS EN LIGNE

CES ACTIVITÉS DE FORMATION SONT RECONNUES AUX FINS DE LA FORMATION CONTINUE EN PSYCHOTHÉRAPIE

VOICI UN APERÇU DES AVANTAGES DONT VOUS BÉNÉFICIEZ EN ACHETANT UNE FORMATION EN LIGNE VIA NOTRE PORTAIL CFSMO/CONNEXENCE :

- Vaste choix de formations en psychothérapie offertes par des formateurs chevronnés (présentement **42 formations** accessibles)
- Liberté de visionner les formations à votre rythme
- Accès à la documentation déposée par le formateur dans la bibliothèque de votre formation
- Accès sur votre compte à votre certificat d'attestation de réussite pour la reconnaissance de vos heures de formation continue

NOUVEAUTÉS EN LIGNE

D^r Philippe Landreville

Thérapie cognitive-comportementale de la dépression chez l'adulte

Durée : 4,5 heures

Coût : 157,50 \$

M^{me} Diane Mercier

Analyse et interprétation du dessin de famille chez les enfants, théorie et utilisation en psychothérapie - Niveau 2

Durée : 4,5 heures

Coût : 157,50 \$

Pour information supplémentaire : suzanne_derais@ssss.gouv.qc.ca



INVITÉS INTERNATIONAUX - À NE PAS MANQUER

Dr David A. Clark, Ph.D. en conférence



Le traitement des pensées intrusives : une approche transdiagnostique de l'anxiété persistante - *Treating Unwanted Intrusive Thoughts: A Transdiagnostic Approach to Persistent Anxiety.*

Montréal, 6 février 2015

FORMATION EN ANGLAIS AVEC TRADUCTION SIMULTANÉE

Dr David A. Clark, Ph.D., psychologue et professeur de psychologie à l'Université du Nouveau-Brunswick. Ses recherches sont centrées sur la théorie cognitive et sur la thérapie des troubles anxieux et de la dépression. Il a co-signé avec Aaron T. Beck de nombreux articles, ainsi que des livres dont *Scientific Foundations of Cognitive Theory and Therapy of Depression* (Wiley, 1999), *Cognitive Therapy for Anxiety Disorders* (Guilford, 2010), et *The Anxiety and Worry Workbook* (Guilford, 2012).

Coût : 247,19 \$ taxes incluses / 270,19 \$ taxes incluses (10 jrs avant l'événement)
Étudiant : 160,97 \$ tx. incluses (preuve requise)

Dr François Nef, Ph.D.



L'approche processuelle en psychothérapie : une approche psychologique intégrée

Dates :
12 février 2015 à Montréal de 9h00 à 16h30
16 février 2015 à Québec de 9h00 à 16h30

Coûts :
224,20 \$ taxes incluses
247,20 \$ taxes incluses (10 jrs avant l'événement)
Étudiant : 137,97 \$ tx. incluses (preuve requise)

Mieux vivre ses complexes physiques : une approche clinique de l'insatisfaction corporelle

Dates :
13 février 2015 à Montréal de 9h00 à 16h30
17 février 2015 à Québec de 9h00 à 16h30

Coûts :
224,20 \$ taxes incluses
247,20 \$ taxes incluses (10 jrs avant l'événement)
Étudiant : 137,97 \$ tx. incluses (preuve requise)

Psychologue clinicien formé à la TCC et à la *mindfulness*, professeur à l'Université catholique de Louvain (Belgique), le Dr François Nef, Ph.D., est l'auteur ou le co-auteur de plusieurs ouvrages dans le domaine des troubles alimentaires et de l'insatisfaction corporelle.

Réservez tôt votre place sur le site :  IFTCC.COM

PROGRAMMATION 2015

La thérapie cognitivo-comportementale (TCC) adaptée aux personnes âgées



Dr Sébastien Grewier, Ph.D., psychologue

Dates :
14 janvier 2015 à Montréal de 9h00 à 13h30
24 février 2015 à Sherbrooke de 9h00 à 13h30
14 mai 2015 à Québec de 9h00 à 13h30

Coûts :
117,70 \$ taxes incluses
192,70 \$ taxes incluses (22 h de cours + formation)
Inscription : 227-971-5116, info@iftcc.com

DSM-5 : Bien l'utiliser tout en limitant les effets secondaires



Dr Jean Goulet, MD, M.Sc, psychiatre

Dates :
14 janvier 2015 à Montréal de 9h00 à 13h30
13 mai 2015 à Québec de 9h00 à 13h30

Coûts :
117,70 \$ taxes incluses
192,70 \$ taxes incluses (22 h de cours + formation)
Inscription : 227-971-5116, info@iftcc.com

La thérapie d'acceptation et d'engagement (ACT) appliquée aux enfants et aux adolescents



Drs Isabelle Rose, Ph.D. et Fátima St-Amant, Ph.D.

Dates :
14 janvier 2015 à Québec de 9h00 à 13h30
14 février 2015 à Montréal de 9h00 à 13h30
14 mai 2015 à Sherbrooke de 9h00 à 13h30

Coûts :
117,70 \$ taxes incluses
192,70 \$ taxes incluses (22 h de cours + formation)
Inscription : 227-971-5116, info@iftcc.com

Piège du bonheur : Introduction à l'ACT



Dr Pierre Coupréaux, Ph.D., psychologue

Dates :
10 janvier 2015 à Montréal de 9h00 à 13h30
24 mai 2015 à Québec de 9h00 à 13h30

Coûts :
117,70 \$ taxes incluses
192,70 \$ taxes incluses (22 h de cours + formation)
Inscription : 227-971-5116, info@iftcc.com

Journée d'introduction à l'approche motivationnelle: Comment susciter la motivation chez nos clients?



Dr Olivier Pélissier, Ph.D., psychologue

Dates :
3 février 2015 à Montréal de 9h00 à 13h30
10 février 2015 à Québec de 9h00 à 13h30
4 mai 2015 à Montréal de 9h00 à 13h30
14 mai 2015 à Québec de 9h00 à 13h30

Coûts :
117,70 \$ taxes incluses
192,70 \$ taxes incluses (22 h de cours + formation)
Inscription : 227-971-5116, info@iftcc.com

La thérapie cognitivo-comportementale (TCC) en santé mentale: Atelier d'introduction au modèle et à ses applications



Dr Amélie Sordani, Ph.D., psychologue

Dates :
17 février 2015 à Montréal de 9h00 à 13h30
10 mars 2015 à Québec de 9h00 à 13h30
10 avril 2015 à Montréal de 9h00 à 13h30
10 mai 2015 à Québec de 9h00 à 13h30

Coûts :
117,70 \$ taxes incluses
192,70 \$ taxes incluses (22 h de cours + formation)
Inscription : 227-971-5116, info@iftcc.com

L'expérience de l'impuissance du psychothérapeute



Dr Conrad Lavigne, Ph.D., psychologue

Dates :
8 mars 2015 à Montréal de 9h00 à 13h30

Coûts :
117,70 \$ taxes incluses
192,70 \$ taxes incluses (22 h de cours + formation)
Inscription : 227-971-5116, info@iftcc.com

La thérapie des schémas : Modèle de base



Dr Pierre Coupréaux, Ph.D., psychologue

Dates :
12 et 19 février 2015 à Montréal de 9h00 à 13h30
26 et 27 mars 2015 à Québec de 9h00 à 13h30
17 et 18 avril 2015 à Sherbrooke de 9h00 à 13h30

Coûts :
117,70 \$ taxes incluses
192,70 \$ taxes incluses (22 h de cours + formation)
Inscription : 227-971-5116, info@iftcc.com

Le projet Zak et Zoé : une intervention novatrice visant le trouble d'anxiété généralisée chez les enfants de 8 à 12 ans



Dr Caroline Berthiaume, Ph.D., psychologue

Dates :
3 mars 2015 à Montréal de 9h00 à 13h30
17 mars 2015 à Québec de 9h00 à 13h30

Coûts :
117,70 \$ taxes incluses
192,70 \$ taxes incluses (22 h de cours + formation)
Inscription : 227-971-5116, info@iftcc.com

Dr Jean Goulet, MD, M.Sc, psychiatre



Thérapie cognitivo-comportementale de l'insomnie : Comment procéder, étape par étape

Date :
21 avril 2015 à Québec de 9h00 à 13h30

Coûts :
117,70 \$ taxes incluses
192,70 \$ taxes incluses (22 h de cours + formation)
Inscription : 227-971-5116, info@iftcc.com

Thérapie cognitivo-comportementale du trouble panique et de l'agoraphobie : Comment procéder, étape par étape

Date :
21 avril 2015 à Québec de 13h30 à 17h30

Coûts :
117,70 \$ taxes incluses
192,70 \$ taxes incluses (22 h de cours + formation)
Inscription : 227-971-5116, info@iftcc.com

Lorsque rien ne va plus, la pleine conscience! La pleine conscience dans la pratique cognitivo-comportementale individuelle



INVITÉ DE RENOMMÉE INTERNATIONALE

Dr Mark Lau, Ph.D., psychologue

Date :
24 juin 2015 à Montréal

Coûts :
117,70 \$ taxes incluses
192,70 \$ taxes incluses (22 h de cours + formation)
Inscription : 227-971-5116, info@iftcc.com

Parler la langue de la pleine conscience : comment mener des interactions verbales expérimentales et transformatives en thérapie de 3e vague



INVITÉ INTERNATIONALE

Dr Marianne Vitari, Ph.D., psychopharmacologue

Dates :
17 et 18 juin 2015 à Québec de 9h00 à 13h30
18 et 19 juin 2015 à Montréal de 9h00 à 13h30

Coûts :
117,70 \$ taxes incluses
192,70 \$ taxes incluses (22 h de cours + formation)
Inscription : 227-971-5116, info@iftcc.com

La thérapie d'acceptation et d'engagement (ACT) : intégration de la théorie à la pratique / Acceptance and commitment therapy: From theory to practice



INVITÉ INTERNATIONALE

Dr Marianne Vitari, Ph.D., psychopharmacologue

Dates :
15 et 16 juin 2015 à Montréal de 9h00 à 13h30
12 et 13 juillet 2015 à Montréal - **Départ obligatoire à 9h**
(départ volontaire à 8h)

Coûts :
117,70 \$ taxes incluses
192,70 \$ taxes incluses (22 h de cours + formation)
Inscription : 227-971-5116, info@iftcc.com

Obtenez un rabais allant de 10 à 15 % en vous inscrivant simultanément à 3 formations et plus

Être psychologue, un congrès rassembleur

Être psychologue, une conférence d'ouverture marquée par la fierté

Il y avait quelque chose de presque solennel quand la présidente de l'Ordre, M^{me} Rose-Marie Charest, est montée sur scène devant près de 1000 psychologues venus entendre sa conférence d'ouverture, **Être psychologue**. De toute évidence, les psychologues avaient envie de l'écouter elle, leur présidente, bien sûr, mais aussi d'entendre la clinicienne d'expérience et la communicatrice passionnée qui a su donner une place publique à la psychologie et aux psychologues. Ils voulaient l'entendre présenter ce que signifie, pour elle, être psychologue, ces deux mots qui la rendent si fière.

Ne dit-on pas que tout commence dans la tête d'un rêveur? D'abord une simple idée, une image qui se développe au fil du temps. Vouloir être psychologue... dès qu'elle a su que ce qui l'animait portait un nom et, mieux encore, que c'était une profession, elle l'a choisie. Lors de son premier jour à l'université, elle a perdu quelques illusions en se retrouvant face à des rats de laboratoire plutôt qu'à des humains. Et pourtant! C'est parce qu'il a formé sa pensée en prenant appui sur la science et sur la connaissance que le psychologue est crédible. Sa richesse tient à ce qu'il est capable de porter son regard avec rigueur et méthode sur un phénomène difficile à définir et que, de ce fait, il est en mesure de le déchiffrer.

Le désir d'aider les autres est important, mais ce n'est pas une raison suffisante pour être psychologue. Ce qui caractérise le désir d'aider du psychologue, c'est la contribution conjointe de sa rationalité et de son affectivité, de sa science et de son art. La passion de se réaliser et de réaliser quelque chose est source de bonheur, mais chez le psychologue, ce quelque chose implique nécessairement une richesse supplémentaire, une relation avec les autres. Sa compréhension de l'être humain augmente ainsi au cours de chaque jour de travail.

Être psychologue, c'est réunir plusieurs dimensions. La curiosité, d'abord, celle qui permet de chercher à comprendre, puisque



La conférence de la présidente, M^{me} Rose-Marie Charest, a été prononcée devant près de 1000 personnes.

chaque personne a sa propre histoire, son propre fonctionnement. La curiosité authentique qui permet à chaque intervention d'être taillée sur mesure, augmentant en même temps son efficacité et la qualité de l'alliance. Être psychologue, c'est aussi s'impliquer, bien au-delà du travail strictement intellectuel, dans les différentes dimensions de sa personne qui sont sollicitées par la relation professionnelle. Mais la caractéristique déterminante, voire la plus remarquable du psychologue, est probablement sa rigueur, sa pensée scientifique, celle qui lui permet de faire la différence entre hypothèse et certitude, de remettre en question pour mieux valider, de prendre appui sur un tel cadre pour exercer sa créativité.

En terminant, la présidente a souhaité que les psychologues portent fièrement leur titre, qu'il vibre en chacun d'eux et ajoute à leur bien-être en ajoutant à leur identité.

Pour elle, être psychologue est une source de bonheur qui ne se tarit pas. C'est pourquoi, même si elle se retire de la présidence au terme de son mandat en mai prochain, elle restera toujours psychologue et continuera à sa manière de faire évoluer la profession.

Faut-il préciser qu'elle a été longuement et très chaleureusement applaudie?

Ce sont près de 1500 psychologues qui se sont réunis au Palais des congrès de Montréal en octobre dernier pour participer au congrès de l'Ordre intitulé *Être psychologue*. Selon les évaluations recueillies, les ateliers de formation, les conférences matinales, la soirée festive et les autres activités du congrès ont été fortement appréciés des congressistes. *Psychologie Québec* vous propose un survol des moments forts du congrès.

Par *Huguette Ruel-Prosper*, adjointe exécutive à la présidence



Une programmation à la hauteur

Aux premières heures de la préparation du congrès, il a été décidé que les psychologues seraient consultés sur la programmation de leur congrès. Après tout, qui est mieux placé qu'eux pour signifier ce dont ils voulaient entendre parler, quelle formation leur serait particulièrement utile dans leur pratique, quelles problématiques les intéressaient au plus haut point? Fort des résultats du sondage mené auprès d'eux, le comité du congrès a concocté une programmation sur mesure pour donner tout son sens au thème du congrès. Ce sont plus de 1400 psychologues qui se sont ainsi réunis du 16 au 18 octobre dernier au Palais des congrès de Montréal, fiers d'*Être psychologue*.

La programmation 2014 présentait un atelier précongrès, des conférences matinales et des ateliers de formation.

Rappelons que pour la première fois les psychologues pouvaient faire part de leur évaluation et de leurs commentaires, après le congrès, directement dans le site web, et qu'ils ne s'en sont pas privés.

Le congrès de 2014 a été un véritable succès, tant par la participation de plus en plus grande des psychologues que par la pertinence et la qualité des ateliers proposés, mais surtout par le degré moyen de satisfaction très élevé.

Des formateurs de renom étaient présents au congrès, comme la D^{re} Pascale Brillon et le D^r Conrad Lecomte, psychologues.



Être ou l'inénarrable André Sauvé

Une tête en point d'interrogation et un esprit en forme de réponses infinies. Complètement débridé, avec des propos oscillant sans cesse entre évidence et absurdité, entre la drôlerie et les sommets les plus vertigineux de l'humour le plus fin, André Sauvé a littéralement fait crouler de rire son auditoire avec ses mille et une tentatives de décrypter ce qu'est être et comment arriver à l'être.

Bon nombre de ceux et celles qui assistaient au banquet et au spectacle de l'humoriste André Sauvé étaient persuadés qu'il avait écrit cette heure de pur délice juste pour eux, psychologues. Eh bien non!

Inoubliable, cet *Être-là!*



Être un psychologue motivé... mais par quoi, au juste?

La salle était comble pour cette conférence matinale et le D^r Jacques Forest, psychologue, a littéralement captivé son auditoire, avec sa présentation dynamique sur la conciliation performance et bien-être au travail. Professeur en comportement organisationnel et conseiller en ressources humaines agréé, ses travaux s'inscrivent dans l'approche de la psychologie positive. Le travail, source de plaisir?

Cela dépend évidemment de la motivation et de ce qui la nourrit. En fait, la motivation intrinsèque, par exemple celle du professeur qui adore enseigner, et la motivation identifiée, celle qui correspond à nos valeurs personnelles, sont davantage garantes de bien-être au travail. On se doute que travailler uniquement pour se valoriser ou pour les avantages sociaux qu'un emploi procure est moins stimulant. Et les recherches démontrent qu'il en va ainsi partout, pour tout le monde, tout le temps, et qu'à l'avenant le carburant de la motivation correspond à trois besoins psychologiques universels innés : la compétence, l'autonomie et l'affiliation sociale.

Après une brillante démonstration de ce qui alimente la satisfaction ou la frustration de ces besoins et des conséquences qui en découlent nécessairement, le D^r Forest a présenté quelques résultats d'un sondage réalisé auprès de 350 psychologues. Les psychologues sondés, dont l'âge moyen était de 48 ans et dont la forte majorité étaient des femmes, travaillaient en moyenne 32,7 heures par semaine dans divers milieux et dans tous les secteurs de pratique, mais majoritairement (59 %) en clinique.

Alors, être psychologue, source de bien-être? Absolument, si l'on se fie aux résultats de ce sondage. D'ailleurs, seulement 8 % des psychologues sondés cesseront complètement de travailler à la retraite, un chiffre plutôt éloquent et qui les démarque nettement.

Qu'est-ce donc qui motive le psychologue, pourquoi est-il si heureux dans son travail? C'est en grande partie parce qu'il a un impact et une utilité pour l'individu, qu'il peut créer un lien, une alliance, sans oublier la stimulation et le dynamisme intellectuels, la reconnaissance de ses compétences, le partage de ses connaissances, l'accomplissement, l'autonomie, la créativité.

Voilà aussi ce que signifie être psychologue.



Le D^r Jacques Forest, psychologue, est professeur en comportement organisationnel à l'École des sciences de la gestion de l'UQAM.

**JE PAYE MES DETTES
OU J'ÉPARGNE POUR
LA RETRAITE?**

**Appelez-nous
pour discuter de
vos projets.**



SN
PLANIFICATION
FINANCIÈRE

514-616-7399
Jean-François Gervais, pl.fin.
jfgervais.plfin@gmail.com

Être psychologue en trois questions

C'est une affirmation claire, haute et assurée. Mais comment savoir ce qu'elle signifie exactement pour les psychologues? Comment donc s'exprime cette identité particulière?

Il semblait évident que le moment où des milliers de psychologues se retrouvent entre eux, se rassemblent pour discuter, entendre, se former, était un endroit tout à fait propice pour parler de cette identité. L'idée d'un forum interactif est née de cette réflexion.

L'Ordre a donc décidé d'innover et de mettre en place, le temps du congrès, un endroit bien au chaud dans le cyberspace où les psychologues pourraient en parler en quelques mots. Pour lancer la discussion, trois questions : qu'est-ce qui distingue les psychologues des autres professionnels? Quel rôle le psychologue veut-il occuper dans le système de santé? Et, finalement, quels enjeux devraient mobiliser l'Ordre des psychologues?

C'était un sujet intéressant et qui a provoqué beaucoup de conversations dans les corridors, mais assez peu dans le cyberspace. Pourquoi? Parce que les congressistes trouvaient qu'ils avaient finalement peu de temps entre deux ateliers pour écrire sur des sujets qui les interpellent, méritent réflexion et sur lesquels ils ont beaucoup à dire.

L'expérience, moins populaire que souhaité, probablement à cause du médium et du moment choisi pour la mener, a quand même incité près de 80 psychologues à répondre aux questions proposées.

Les congressistes pouvaient laisser leurs commentaires sur les forums à l'aide des ordinateurs portables disponibles au kiosque de l'Ordre.



_QU'EST-CE QUI DISTINGUE LES PSYCHOLOGUES DES AUTRES PROFESSIONNELS?

Rigueur, esprit scientifique, formation approfondie, expert en santé mentale sont des thèmes qui reviennent dans la plupart des réponses. On souhaite que l'apport spécifique du psychologue relativement à l'intervention soit mis de l'avant et que le psychologue œuvre en amont et dans une optique de prévention. De façon récurrente, on s'interroge sur la perception qu'ont les gestionnaires de ce qui distingue le psychologue des autres professionnels.

_QUEL RÔLE LE PSYCHOLOGUE VEUT-IL OCCUPER DANS LE SYSTÈME DE SANTÉ?

Ici, ce sont les mots *excellents cliniciens, supervision, expertise en psychothérapie* qui prévalent : les psychologues reconnaissent leur rôle d'experts en santé mentale. Selon eux, si plus de psychologues s'impliquaient dans les structures de décisions du réseau, la réalité clinique de la profession serait mieux comprise et moins soumise à diverses contraintes. Une inquiétude, cependant : celle de voir les psychologues disparaître peu à peu du réseau public de santé.

_QUELS ENJEUX DEVRAIENT MOBILISER L'ORDRE DES PSYCHOLOGUES?

Plus de la moitié des répondants demandent à l'Ordre de continuer à promouvoir et à défendre l'accessibilité aux soins psychologiques et aux services des psychologues pour tous, sans égard aux revenus. On souhaite également qu'il fasse valoir la spécificité du psychologue et qu'il travaille à améliorer l'adéquation entre formation initiale et besoins de la population.

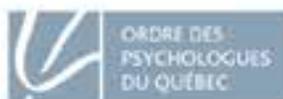
Assez peu fréquenté, le forum interactif n'est pas un être solitaire pour autant : la synthèse des préoccupations qui y ont été exprimées a été transmise au conseil d'administration. Il reste maintenant à voir si l'expérience sera tentée à nouveau lors du prochain congrès.

L'OFFRE SÉLECTION POUR LES PSYCHOLOGUES

UNE OFFRE AVANTAGEUSE POUR MICHÈLE



**Couture
EMPATHIQUE**



NOUVEAU! GRÂCE À L'OFFRE SÉLECTION, PROFITEZ D'AVANTAGES ADAPTÉS À VOTRE RÉALITÉ, INCLUANT :

- Un forfait avec transactions illimitées pour 7,95\$ par mois
- Des rabais et des taux avantageux sur plusieurs produits d'épargne et de financement
- Une gamme complète de solutions financières pour votre entreprise
- Plusieurs autres avantages

desjardins.com/psychologue

 **Desjardins**

Coopérer pour créer l'avenir

Ouvert
aux
psychologues
et aux
détenteurs de
permis de
psychothérapeute

LES RDV DE LA FORMATION

_série psychothérapie

L'Ordre des psychologues du Québec vous convie, le 20 février prochain à l'hôtel Sheraton de Laval, aux Rendez-vous de la formation présentant cinq ateliers cliniques forts populaires au congrès en plus d'un autre qui répondra à vos besoins en matière de déontologie.

De 9 h à 16 h 30

1 AM
PM **Thérapie de couple axée
sur l'émotion**
(*Emotionally Focused Therapy [EFT]*)

**6 heures de formation continue
en psychothérapie reconnues**

N° de reconnaissance : RE01067-14

La Thérapie de couple axée sur les émotions, ou TCÉ, dont l'efficacité a été validée par de nombreuses recherches empiriques, est basée sur la théorie de l'attachement et les neurosciences. Cette thérapie a été mise au point et développée par la D^{re} Susan Johnson, professeure de psychologie et de psychiatrie à l'Université d'Ottawa, et son équipe depuis une trentaine d'années. Selon cette approche, les couples se trouvent piégés au sein d'une dynamique répétitive et aliénante qui fait en sorte qu'il est difficile, voire impossible, que chacun puisse satisfaire les besoins de son partenaire : besoins de proximité, de sécurité, de valorisation, d'affection et de désir. La démarche thérapeutique consiste, dans un premier temps, à aider le couple à prendre connaissance de cette dynamique disharmonieuse ainsi que des prises de position respectives dans celle-ci. Dans un deuxième temps, le but est de restructurer la dynamique. Il s'agit effectivement d'une restructuration ou d'une transformation des liens émotionnels caractérisant l'attachement entre les partenaires, favorisant la mise en place de liens d'attachement de type sécurisant.

OBJECTIFS

- Situer l'approche TCÉ dans le courant des approches de la thérapie conjugale;
- identifier les principaux concepts, les méthodes et les techniques d'intervention de l'approche;
- identifier les stades et les étapes de la démarche de traitement;
- identifier les impasses courantes et les stratégies spécifiques à leur résolution.

D^r NORMAND GINGRAS, psychologue



Le D^r Gingras a étudié en psychologie clinique à l'Université d'Ottawa, où il a travaillé sous la supervision de la D^{re} Susan Johnson, sommité internationale en thérapie de couple. Il travaille au Ottawa Couple and Family Institute, où il fait de la thérapie individuelle et de couple. Depuis

2003, il enseigne et offre de la supervision en thérapies individuelle et de couple aux doctorants en psychologie clinique de l'Université d'Ottawa. Il est accrédité comme superviseur et formateur par l'International Centre for Excellence in EFT (ICEEFT) et offre des formations en français au Québec, en Suisse et en France.

De 9 h à 16 h 30

2 AM
PM **La pleine conscience
en psychothérapie**

**6 heures de formation continue
en psychothérapie reconnues**

N° de reconnaissance : RE01065-14

Le concept de pleine conscience (PC) est de plus en plus populaire, validé empiriquement, mais aussi utilisé de toutes sortes de façons, dans divers contextes. En psychothérapie, il fait partie des thérapies cognitives comportementales de la troisième vague, mais il peut s'appliquer aussi aux autres grands courants théoriques. Lors de cet atelier, les bases philosophiques et les différentes conceptions de la PC seront revisitées. Un survol et une distinction des divers programmes à base de PC offerts seront présentés. Les différentes indications (et contre-indications) de la PC en fonction de la problématique du client seront aussi abordées. Quelle est la place de ce concept? Comment s'inscrit-il dans la vie d'un thérapeute et dans la relation thérapeutique? Des pistes d'intégration à la pratique clinique seront proposées. Finalement, des exercices expérientiels compléteront le contenu théorique et favoriseront l'intégration des différents concepts.

OBJECTIFS

- Résumer les bases philosophiques et les attitudes à la base du concept de PC;
- énumérer différents programmes à base de PC et leurs particularités;
- nommer différents exercices de PC en fonction de la problématique clinique;
- identifier au moins une modalité personnelle pour cultiver la PC;
- expliquer l'apport de la PC dans la relation thérapeutique à la lumière des théories de l'esprit (ToM).

NANCY POIRIER, psychologue



M^{me} Poirier est présentement psychologue à la Clinique des troubles de l'humeur de l'Institut universitaire en santé mentale de Québec, ainsi qu'en pratique privée à la clinique Le CAP Services Psychologiques. Elle détient une expérience de longue date en psychiatrie (troubles bipolaires) et depuis 2007 en pleine conscience (MBCT). Elle est aussi doctorante en psychologie à l'Université de Sherbrooke.

www.nancypoirierpsychologue.com

Inscrivez-vous rapidement, les places sont limitées!
www.ordrepsy.qc.ca/rendezvous

De 9 h à 12 h

3 Intervention de crise en situation d'événement potentiellement traumatisant **AM**

3 heures de formation continue en psychothérapie reconnues

N° de reconnaissance : RE01071-14

Les méthodes d'intervention de crise en situation d'événement potentiellement traumatisant exigent, de la part des cliniciens œuvrant dans ce domaine, une formation continue. Cette formation propose aux participants d'approfondir ou de mettre à jour leurs connaissances sur l'intervention à préconiser auprès des individus qui ont été exposés à un événement menaçant pour leur intégrité physique ou psychologique. Par définition, l'intervention de crise est limitée dans le temps et doit viser avant tout à : 1) diminuer chez l'individu exposé les réactions de détresse, d'impuissance et d'isolement; 2) favoriser l'accès aux ressources et au réseau social; et 3) optimiser les stratégies de gestion du stress. Le présent atelier offrira aux participants un modèle de dépistage, d'évaluation et d'intervention permettant d'atteindre ces objectifs. Des exemples de cas diversifiés selon le type d'événement vécu (actes de violence, incident critique au travail, désastre naturel) ponctueront les aspects théoriques. Le présentateur abordera notamment : 1) les principaux troubles psychiatriques pouvant découler de l'exposition à un événement potentiellement traumatisant; 2) les facteurs de risque et de protection à considérer lors du dépistage et de l'évaluation; 3) la controverse autour du *debriefing* psychologique; 4) le modèle d'intervention basé sur « l'Aide psychologique d'urgence »; et 5) les barrières pouvant nuire au rétablissement des victimes.

OBJECTIFS

- Connaître les effets des événements potentiellement traumatisants;
- identifier les facteurs de risque et de protection suivant l'exposition à un événement potentiellement traumatisant;
- apprendre des méthodes d'évaluation et d'intervention de crise.

D^r STÉPHANE GUAY, psychologue



Le D^r Guay est professeur à l'École de criminologie de l'Université de Montréal. Il est également directeur du Centre d'étude sur le trauma au Centre de recherche de l'Institut universitaire en santé mentale de Montréal.

De 9 h à 12 h

4 Conceptualisation de la psychothérapie par le jeu à la lumière des défis rencontrés en pédopsychiatrie et en protection de la jeunesse **AM**

3 heures de formation continue en psychothérapie reconnues

N° de reconnaissance : RE01066-14

Le jeu est le moyen privilégié qu'utilisent les enfants afin d'exprimer leurs difficultés relationnelles et de résoudre leurs conflits intrapsychiques. Il accomplit plusieurs fonctions soutenant le développement normal de l'enfant et permet l'accès à son univers psychique. Cet atelier vise à se familiariser avec la définition du jeu et les différents concepts s'y rattachant, notamment les notions d'aire intermédiaire (Winnicott, 1975), de non-saturation (Ferro, 2003), de capacité de mentalisation (*Playing with reality*; Fonagy, 1995) et de faire-semblant (Fonagy et Target, 1996). Il permettra aux participants d'apprendre à évaluer la capacité de l'enfant à profiter d'une thérapie par le jeu d'approche psychodynamique et de se familiariser avec les principales techniques d'intervention (p. ex. l'interprétation dans le jeu ou *entering the play*; Blake, 2009). Les participants se familiariseront également avec les défis et les difficultés qu'implique le travail thérapeutique par le jeu auprès d'enfants présentant des lacunes sur le plan de leur capacité de mentalisation – et par conséquent de leur capacité à jouer – ainsi qu'ayant subi des traumatismes complexes. En ce sens, l'atelier leur permettra de se sensibiliser à l'identification de difficultés de mentalisation (p. ex. prédominance de modes prémentalitants) et de manifestations cliniques de jeu traumatique. Enfin, certaines techniques d'intervention adaptées au travail avec des enfants présentant des difficultés quant à leur capacité de mentalisation et ayant vécu des traumatismes complexes seront proposées.

OBJECTIFS

- Se familiariser avec le recours au jeu comme moyen d'intervention;
- apprendre à évaluer la capacité de l'enfant à bénéficier d'une psychothérapie par le jeu;
- se familiariser avec les techniques utilisées dans la thérapie par le jeu d'approche psychodynamique, notamment l'interprétation dans le jeu;
- se familiariser avec les adaptations techniques nécessaires au travail thérapeutique auprès d'enfants présentant des déficits importants sur le plan de leur capacité de mentalisation et ayant vécu des traumatismes relationnels.

D^r MIGUEL TERRADAS, psychologue



Le D^r Terradas est professeur au Département de psychologie de l'Université de Sherbrooke et psychologue clinicien en bureau privé. Psychanalyste en formation à la Société canadienne de psychanalyse, il possède une expérience clinique en pédopsychiatrie et en psychologie pédiatrique. Ses travaux de recherche portent sur la capacité de mentalisation d'enfants consultant en pédopsychiatrie ou hébergés en centre jeunesse, sur les impacts psychologiques du trauma sur la capacité de mentalisation et sur la notion de l'enfant borderline en devenir.

De 13 h 30 à 16 h 30

5 Enjeux cliniques et déontologiques
soulevés par les clients
PM difficiles

**3 heures de formation continue
en psychothérapie reconnues**

N° de reconnaissance : RE01074-14

Toute relation avec les clients doit s'inscrire dans un cadre prédéterminé pour éviter les improvisations risquées, les prises de décision intempestives ou toutes autres formes de dérive. Travailler avec une clientèle présentant des problématiques lourdes, que ce soit en réseau privé ou en réseau public, pose à ces égards des défis cliniques et les risques de dérive sont accrus si on ne dispose pas d'un cadre clair, bien intégré qui peut servir de filet, voire de bouée de sauvetage dans la tourmente. L'offre de services, que celle-ci soit déterminée par un employeur, un assureur ou le psychologue lui-même, de même que le Code de déontologie, en raison des valeurs qui le sous-tendent et des principes qu'il met de l'avant, sont partie intégrante du cadre de toute intervention.

L'activité de formation continue proposée s'articule sur une vignette mettant en scène un cas clinique difficile. L'étude de cette vignette reposera notamment sur le Code de déontologie, lequel constitue un outil de première main dans l'établissement des relations avec les clients, et ce, en raison de la sagesse clinique qui a présidé à son élaboration. Le formateur s'emploiera à démontrer son utilité quand l'un des enjeux est de se contenir et d'orienter la démarche professionnelle avec objectivité et rigueur.

OBJECTIFS

- Identifier les articles du Code de déontologie qu'il faut principalement considérer dans la relation à établir et à maintenir avec une clientèle lourde;
- expliquer le sens et la portée du concept d'autonomie professionnelle alors que s'impose un cadre de travail délimitant l'offre de service;
- conjuguer les exigences de la tenue de dossiers, sur les plans du contenu et de la forme, de même que les règles d'accessibilité avec l'alliance de travail à établir et à maintenir;
- distinguer les différentes évaluations à faire et identifier les intervenants y étant habilités.

PIERRE DESJARDINS, psychologue



Pierre Desjardins est psychologue et directeur de la qualité et du développement de la pratique à l'Ordre des psychologues. Il a une longue expérience clinique dans le réseau public de santé et en pratique privée, de même que dans l'enseignement. Dans le cadre de ses fonctions actuelles,

il a sous sa direction le secteur de la formation continue et celui de l'inspection professionnelle. Il a, dans ce contexte, contribué notamment au développement du cours de déontologie et à l'élaboration de nombreux documents, dont des lignes directrices, qui visent à soutenir la pratique professionnelle des psychologues.

HORAIRE DE LA JOURNÉE

8 h	Accueil et inscription Café et viennoiseries servis
9 h	Ateliers
10 h 30	Pause café
12 h	Dîner
13 h 30	Ateliers
15 h	Pause café
16 h 30	Fin des ateliers

TARIFS ET INSCRIPTION

- Une formation de 3 heures :
120,72 \$, taxes incluses.
Ne comprend pas le dîner.
- Deux formations de 3 heures
ou une formation de 6 heures :
241,45 \$, taxes incluses.
Comprend le dîner.

Toutes les inscriptions comprennent le café-déjeuner du matin et les pauses café.

Inscription en ligne : www.ordrepsy.qc.ca/rendezvous

REÇU ET DOCUMENTS

Vous recevrez par la poste une confirmation de votre inscription ainsi qu'un relevé de transaction. Les documents et l'attestation de participation vous seront remis sur place.

ANNULATION DE VOTRE INSCRIPTION

Les participants qui veulent annuler leur inscription doivent le faire en écrivant à inscriptionformation@ordrepsy.qc.ca avant le 6 février 2015. Des frais de 15 % seront retenus. Aucun remboursement ne sera possible après le 6 février.

HÉBERGEMENT SUR PLACE

L'Ordre a réservé un nombre de chambres limité pour les personnes de l'extérieur de la région de Montréal. L'hôtel Sheraton vous offre un tarif préférentiel de 139 \$ par nuitée jusqu'au 19 janvier. Pour réserver, téléphonez au 450 687-2440 ou au 1 800 667-2440 et mentionnez que vous faites partie du groupe de l'Ordre des psychologues, ou faites votre réservation en ligne via le www.ordrepsy.qc.ca/rendezvous.



**Inscrivez-vous rapidement,
les places sont limitées!**
www.ordrepsy.qc.ca/rendezvous

État des connaissances : la recherche présentée aux congressistes

Par **D^{re} Nathalie Girouard, psychologue, conseillère à la qualité et au développement de la pratique**

Des psychologues chercheurs étaient présents au congrès pour livrer leurs résultats et faire le point sur leurs recherches dans le cadre de la série d'ateliers « État des connaissances ». Cette série d'ateliers, où l'objectif était de rapprocher la recherche de la pratique clinique, a accueilli plus de 200 congressistes. Voici les faits saillants de ces ateliers.

LES TROUBLES DU SPECTRE DE L'AUTISME : ÉVALUER TÔT

De nombreux thèmes ont été discutés dans le cadre de l'atelier de la **D^{re} Nathalie Garcin** sur l'« État des connaissances sur les troubles du spectre de l'autisme ». Parmi les principaux constats relevés, la détection précoce est sûrement l'un des points les plus importants. Des recherches ont démontré qu'une diminution graduelle du contact visuel chez les bébés âgés entre 2 et 6 mois est un des signes cliniques du trouble du spectre de l'autisme, alors que d'autres études rapportent un déclin de l'attention conjointe à partir de l'âge de 2 ans. La **D^{re} Garcin** insiste sur l'importance du jugement clinique du psychologue, lequel se construit au contact de cette clientèle et se parfait à travers les activités de formation et de supervision. L'utilisation d'instruments d'évaluation reconnus comme étant les « étalons d'or » dans le domaine permet au psychologue de conclure à un diagnostic psychologique. La **D^{re} Garcin** rapporte que l'intervention précoce devrait débuter entre 2 et 3 ans; la recherche soutient que l'intervention comportementale intensive¹ apporte des gains significatifs sur les

plans cognitif et adaptatif (notamment en ce qui concerne le développement de l'autonomie). La **D^{re} Garcin** note aussi que les enfants plus âgés bénéficient également d'interventions qui visent le développement des habiletés sociales et pragmatiques, lesquelles diminuent la symptomatologie du TSA. En ce qui concerne la recherche épidémiologique, celles effectuées au Québec² sont les plus reconnues au Canada. L'étude de Noiseux (2014) rapporte une augmentation de la prévalence de 25 % par année en Montérégie, notamment parce qu'on dépiste davantage ce trouble. L'île de Montréal, Laval et la Montérégie sont les régions où l'on rapporte les taux de prévalence les plus importants. L'état de la recherche actuelle indique que des facteurs génétiques sont fortement associés au TSA, mais que des facteurs environnementaux, qui sont très étudiés par le monde de la recherche, ont certainement une influence sur l'expression de nos gènes. L'évolution constante de la recherche dans ce domaine nécessite ainsi de mettre à jour nos connaissances afin d'être bien au fait des meilleures pratiques.

LA DÉPENDANCE ALIMENTAIRE : IDENTIFIER LE MÉCANISME D'ACTION

La dépendance alimentaire est un concept relativement récent auquel s'intéresse la **D^{re} Catherine Bégin**. Son atelier portant sur « Le rapport de la nourriture sous l'angle de la dépendance » a permis une mise à niveau des connaissances sur ce concept. Bien que la dépendance alimentaire et l'hyperphagie soient des construits qui ont été étudiés de manière isolée, les recherches actuelles révèlent plusieurs similarités entre ceux-ci, soit une augmentation de l'activité du circuit de la récompense en réponse à des images d'aliments, une perte de contrôle sur le plan alimentaire et la poursuite du comportement, malgré les conséquences négatives pour la personne. La **D^{re} Bégin** souligne l'importance d'identifier le mécanisme d'action sous-jacent à l'hyperphagie alimentaire afin de proposer des stratégies d'intervention appropriées et efficaces, puisque le mode d'intervention sera différent en fonction du mécanisme d'action associé au comportement alimentaire. À titre d'exemple, elle rapporte deux profils d'hyperphagie boulimique; le premier étant défini comme restrictif (ou sans affects négatifs) il est moins sévère et il répond davantage au traitement, alors que le second profil est défini par des affects négatifs, caractérisés par des épisodes de boulimie plus importants, des comorbidités psychiatriques incluant la dépression et le TDAH, de même qu'une moins bonne réponse au traitement. La **D^{re} Bégin** souligne également qu'un déficit dans le contrôle, caractérisé

La **D^{re} Nathalie Garcin**, psychologue, est directrice générale du Centre Gold, un organisme offrant des services et s'intéressant à la recherche pour les personnes atteintes de TSA.





La D^{re} Catherine Bégin, psychologue, est professeure à l'Université Laval et dirige une clinique universitaire spécialisée sur les problématiques reliées au poids et à l'image corporelle.

par de l'impulsivité, la sensibilité à la récompense et une difficulté dans la régulation des émotions, serait commun chez les personnes qui ont une dépendance alimentaire et une hyperphagie boulimique. Lors de l'évaluation, il est donc important pour le psychologue de noter les mécanismes d'action associés aux comportements alimentaires, d'évaluer la présence de comorbidités et de tenir compte des déficits cognitifs de la personne afin de planifier les stratégies d'intervention à mettre en place.

_LA RÉALITÉ VIRTUELLE : VERS UNE DÉMOCRATISATION DE LA TECHNOLOGIE

Portant sur les « 15 années de découvertes sur les applications de la réalité virtuelle en psychothérapie », l'atelier du **D^r Stéphane Bouchard** nous a confirmé en premier lieu que la réalité virtuelle n'est plus une technologie associée à la science-fiction. De fait, cette technologie se démocratise, elle est de plus en plus accessible et les psychologues sont nombreux à s'intéresser à ses applications possibles. Initialement introduite pour le traitement des phobies spécifiques, son utilité est confirmée auprès des clients qui présentent des troubles anxieux plus complexes comme le trouble panique avec agoraphobie, le trouble obsessionnel-compulsif et le trouble d'anxiété sociale. En ce qui concerne son efficacité, le taux de réussite de la réalité virtuelle est identique à ce qu'on

observe dans un traitement à partir d'une thérapie cognitive comportementale. De fait, la réalité virtuelle est une valeur ajoutée, puisqu'elle permet d'aller beaucoup plus loin en créant, par exemple, des contextes d'exposition ou d'immersion qui seraient difficiles à réaliser autrement avec un client. Concernant le mode de fonctionnement de la réalité virtuelle, on sait que chez les personnes qui ont développé une relation affective avec un stimulus (p. ex. phobie des araignées), la réalité virtuelle permet de créer un environnement suffisamment crédible pour créer un *sentiment de présence*. Même si cet environnement n'est pas parfaitement réaliste, il suscite malgré tout l'anxiété nécessaire pour faire face au stimulus phobique virtuel. Les recherches actuelles s'intéressent à de nouvelles clientèles ou problématiques, comme les joueurs pathologiques, les troubles reliés à l'image corporelle et même auprès de personnes atteintes de schizophrénie. Bien que sur le plan clinique la réalité virtuelle soit souvent contre-indiquée auprès de cette clientèle, certaines équipes de recherche s'intéressent quant à elles au *testing de la réalité* via la réalité virtuelle comme avenue possible de traitement. Les nouvelles applications de la réalité virtuelle se développent ainsi rapidement, tout comme les données probantes soutenant son efficacité.

Le D^r Stéphane Bouchard, psychologue, est professeur à l'Université du Québec en Outaouais et titulaire de la Chaire de recherche du Canada en cyberpsychologie clinique.



_LA MENTALISATION DES ÉMOTIONS : LA TRISTESSE, UNE SOUFFRANCE PLUS TOLÉRABLE

Dans un atelier intitulé « Les recherches en mentalisation des émotions et psychopathologie », le **D^r Serge Lecours** a présenté ses travaux sur la mentalisation des émotions associée au processus de changement. Parmi ses principaux constats, notons que certaines émotions sont plus faciles à mentaliser que d'autres, et certaines émotions, plus difficilement mobilisables, sont associées à des psychopathologies spécifiques. Par exemple, la mentalisation de la tristesse est l'indicateur le plus associé à la dépression alors que la honte est une émotion fréquemment observée auprès des personnes qui présentent un trouble de personnalité narcissique. Le D^r Lecours a élaboré deux instruments, soit le **GÉVA : Grille de l'élaboration verbale de l'affect** et le **MICA : Mesure de l'identification des contenus affectifs**, lesquels permettent de procéder à l'analyse du discours émotionnel de la personne. À partir d'une entrevue clinique, différentes émotions peuvent ainsi être identifiées de même que leur niveau de mentalisation. Le D^r Lecours ajoute qu'il est important de bien saisir la qualité de l'émotion, d'où l'échelle d'intensité de la souffrance qui permet de se représenter celle-ci sur un continuum. La tristesse représenterait la forme « optimale » de souffrance comparativement à la détresse et à l'agonie, puisque la tristesse est ici perçue comme une émotion dont la souffrance est « tolérable », dont la douleur est subjective et temporaire. L'importance d'évaluer le niveau de mentalisation de la tristesse devient particulièrement pertinente auprès d'une clientèle ayant un trouble dépressif. Le DSM-5 fait d'ailleurs référence au fait que la différence entre la tristesse et la dépression est essentiellement qualitative. L'intervention psychologique qui s'ensuit vise ainsi à ce que la souffrance soit mieux tolérée et non à en supprimer les symptômes.



Le D^r Serge Lecours, psychologue, est professeur au département de psychologie de l'Université de Montréal. Il s'intéresse notamment à la régulation émotionnelle en lien avec la psychopathologie.

_Notes

- 1 Institut national d'excellence en santé et en services sociaux (2013). *L'efficacité des interventions de réadaptation et des traitements pharmacologiques pour les enfants de 2 à 12 ans ayant un trouble du spectre de l'autisme (TSA)*. [www.inesss.qc.ca/publications/publications/publication/efficacite-des-interventions-de-readaptation-et-des-traitements-pharmacologiques-pour-les-enfa.html].
- 2 Noisieux, M. (2014). *Troubles du spectre de l'autisme. Portfolio thématique*. Longueuil, Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie, Direction de santé publique, Surveillance de l'état de santé de la population. [extranet.santemonteregie.qc.ca/sante-publique/surveillance-etat-sante/portrait-type-thematique.fr.html].

SIMPLIFIEZ VOTRE GESTION
en regroupant tous vos dossiers dans le logiciel **LePsy**

ESSAI GRATUIT DE 30 JOURS | 229\$ à l'achat

Intuitif Sécuritaire MAC et PC

Élaboré en collaboration avec des psychologues

INEVCO
INSTITUT NATIONAL D'EXCELLENCE EN SANTÉ ET EN SERVICES SOCIAUX

www.lepsy.ca

Banquet et remise des prix de l'Ordre 2014

Retour sur la soirée festive du congrès

Par **Éveline Marcil-Denault, psychologue et journaliste pigiste**

Petits groupes de collègues et congressistes sur leur trente-six accompagnés tantôt d'amis ou de leur douce moitié : le 17 octobre, pas moins de 550 personnes s'étaient rassemblées au Palais des congrès pour célébrer la profession et certains de ses dignes représentants. Après la remise des prix de l'Ordre, avec son spectacle *Être*, l'humoriste André Sauvé a offert une prestation qui cadrerait tout à fait dans l'esprit d'un congrès organisé sous le thème *Être psychologue*. Retour sur une soirée qui s'est achevée dans le rire et dans la débordante conscience du moment présent...

« Ça me fait toujours chaud au cœur de voir des psychologues réunis », a lancé Rose-Marie Charest en lançant les cérémonies. Le banquet du congrès représente une occasion unique de souligner de manière solennelle l'apport de certains membres à l'avancement de la profession. Cette année, quatre prix étaient remis sur la base des recommandations du comité des prix de l'Ordre.

LES RÉCIPENDIAIRES DES PRIX DE L'ORDRE 2014

Pour son apport soutenu aux activités de l'Ordre au fil des ans et pour sa contribution exceptionnelle à la réalisation du mandat de protection du public et à la promotion des plus hauts standards pour la profession de psychologue, le **prix Mérite du Conseil interprofessionnel du Québec (CIQ)** a été décerné au **D^r Janel Gauthier**, psychologue et professeur émérite à l'École de psychologie de l'Université Laval.

C'est une reconnaissance qui me touche profondément, a confié le D^r Gauthier. C'est aussi avec un sentiment d'humilité que je reçois ce prix. C'est une reconnaissance que je partage avec tous ceux et toutes celles qui m'ont aidé, encouragé et stimulé dans mon travail, ma réflexion, mes interventions et qui ont partagé avec moi les bons et les moins bons moments. [...] Je suis fier de l'Ordre, je suis fier de ma profession et je suis fier des valeurs qui sont prônées et mises en application à l'Ordre et dans l'exercice de la profession. Je pense ici notamment au souci de compétence, à l'accent sur l'amélioration continue de la qualité de la pratique, sur le respect, la persévérance, la patience, le courage, l'intégrité, la prise en compte de l'intérêt du public, et aussi des psychologues, et l'accent sur la collaboration avec les pairs et avec toutes les instances politiques et professionnelles.

Tous les deux ans, le **Prix de la santé et du bien-être psychologique** est donné à une personne, un organisme ou une entreprise en reconnaissance d'une contribution significative à l'amélioration de la santé et du bien-être psychologique des Québécois. Cette année, le prix a été remis à **Bell** pour l'œuvre intitulée **Bell Cause pour la cause**, une initiative visant à combattre la stigmatisation des problèmes de santé mentale et qui permet de soutenir financièrement des organisations qui offrent des traitements ou qui effectuent de la recherche en santé mentale.

C'est M^{me} Marie-Josée Boivin, vice-présidente ressources humaines chez Bell, qui a accepté le prix au nom de l'organisation :

Je suis vraiment contente d'être ici pour une cause qui me tient à cœur : la santé mentale. [...] Vous connaissez les statistiques alarmantes : une personne sur cinq souffrira de maladie mentale dans sa vie, c'est donc un million et demi



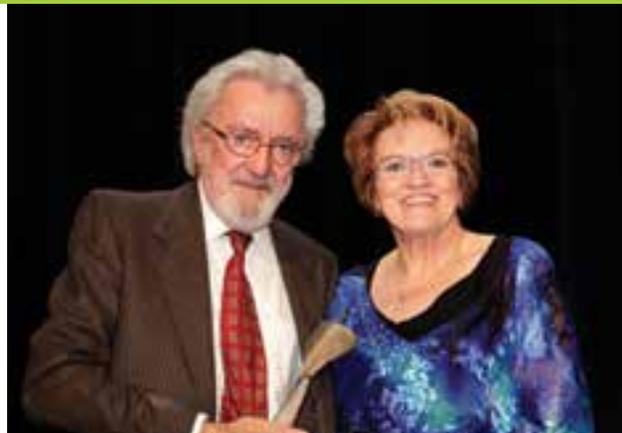
La présidente du CIQ, M^{me} Diane Legault, a remis le prix au D^r Janel Gauthier, psychologue.



M^{me} Marie-Josée Boivin, vice-présidente ressources humaines chez Bell, et M^{me} Rose-Marie Charest, présidente de l'Ordre.



D^{re} Sylvie Belleville, psychologue, a reçu le Prix professionnel.



Le D^r Hubert Van Gijseghem, psychologue, et la présidente de l'Ordre, M^{me} Rose-Marie Charest.

de Québécois qui seront directement touchés. L'urgence d'agir en matière de santé mentale n'est plus à démontrer. Bell agit sur plusieurs fronts : la santé mentale au travail, l'accès aux soins, la recherche et la lutte contre la stigmatisation. Comme grande entreprise, nous avons le devoir et la responsabilité de nous impliquer activement pour aider à changer les choses. Nous subissons tous des conséquences de la maladie mentale sur les plans social et économique, mais surtout sur le plan humain. Votre travail [de psychologue] est également essentiel au bien-être de nos communautés. Comme professionnelle des ressources humaines, je sais à quel point chaque séance de psychothérapie, chaque accompagnement d'une personne qui souffre fait une différence pour son rétablissement. Le prix de l'Ordre des psychologues du Québec nous remplit de fierté et nous indique que nos efforts ne passent pas inaperçus dans la population en général et auprès des experts du milieu de la santé mentale.

Remis à un de ses membres pour une ou des réalisations professionnelles remarquables, le **Prix professionnel de l'Ordre 2014** a été décerné à la **D^{re} Sylvie Belleville**, neuropsychologue, professeure titulaire et chercheuse dans le domaine du vieillissement normal et pathologique à l'Université de Montréal et directrice de la recherche à l'Institut de gériatrie de Montréal. Comme l'a souligné M^{me} Charest en présentant la lauréate, on doit notamment à la D^{re} Belleville plusieurs découvertes scientifiques majeures, dont une contribution notable à la caractérisation cognitive de la maladie d'Alzheimer ainsi qu'à la caractérisation du trouble cognitif léger.

La D^{re} Belleville, en acceptant son prix, a souhaité rendre hommage aux personnes du troisième âge :

C'est vraiment un très grand bonheur et une vraie fierté d'être reconnue par mon ordre professionnel. Un ordre auquel je m'identifie profondément et dont j'admire la mission et les actions. [...] Cette récompense, c'est le signe de la place que vous donnez au vieillissement : ses effets sur le cerveau, ses effets sur la cognition, sur le bien-être. C'est avec passion que je me suis consacrée à la recherche en neuropsychologie du vieillissement. Quand j'ai commencé mon travail comme neuropsychologue clinicienne et chercheur auprès de ces personnes, je peux vous dire que j'ai eu une révélation, parce que ces personnes m'ont vraiment donné une leçon sur le sens de la vie, sur la continuité, sur la fin de vie aussi. Elles m'ont montré comment les valeurs changent quand on a 60 ans, 70, 80, 90 ans. Le fait de pouvoir vieillir, c'est un véritable don, et on le souhaite. Mais les personnes âgées sont aussi un don pour la vie, un don pour la société. Ce sont des sages, ce sont des philosophes et ce sont de grands psychologues.

Dernier prix mais non le moindre, le **Prix Noël-Mailoux** a été remis au **D^r Hubert Van Gijseghem**, psychologue et professeur titulaire retraité de l'Université de Montréal, pour sa contribution importante au développement de la psychologie et pour l'ensemble d'une carrière marquée par l'excellence. Le D^r Van Gijseghem s'est particulièrement illustré dans le domaine de l'expertise psycholégale et s'est fait connaître d'un vaste public grâce à ses nombreuses conférences et interventions médiatiques ici et ailleurs. « Ses travaux et ses réalisations ont permis d'augmenter la crédibilité des psychologues et la notoriété de la profession », a affirmé Rose-Marie Charest.

Un montage vidéo donnant la parole aux proches du psychologue et à des collègues a permis aux invités du banquet d'en apprendre un peu plus sur Hubert Van Gijseghem, comme le fait qu'en février 2015 cela fera 50 ans qu'il a quitté sa Belgique natale

dans le but de travailler avec le père Noël Mailloux au Centre d'orientation à Montréal. Son projet était d'y faire un stage d'un an...

En recevant son prix, le D^r Van Gijsegem n'a pu s'empêcher d'évoquer la mémoire de son mentor, le père Mailloux ayant été tour à tour son directeur de travail, son superviseur, son directeur de thèse de doctorat et même son analyste :

Puisqu'il faut bien le dire, même si Mailloux a toujours rêvé d'une psychologie empiriste et scientifique, il était d'abord et avant tout psychanalyste. Ayant ce rêve, il n'était malgré tout pas si différent de Freud lui-même ou d'un autre de mes mentors, à Leuven, le directeur de l'Institut de psychologie, Joseph Nuttin. Mailloux a été une figure extrêmement importante dans ma vie professionnelle. C'est ce qui explique mon émotion en recevant le prix de l'Ordre portant son nom. Mais ma gratitude va aussi vers d'autres instances et personnes. Merci à ce pays qui m'a accueilli. Merci à l'Université de Montréal qui m'a reçu d'abord comme étudiant doctorant et ensuite, dès 1969, comme professeur dans une section de l'ancien Institut de psychologie qui, en 1972, est devenue l'École de psychoéducation. J'ai été professeur dans ce département durant 36 ans. Merci à mon lieu de travail professionnel, le Centre d'orientation, fondé par Noël Mailloux, et où je travaille toujours aujourd'hui, 50 années plus tard. J'y travaille un peu comme un loup solitaire parmi de jeunes psychologues qui sont toujours d'allégeance psychanalytique et qui me regardent un peu comme un apostat depuis que, il y a presque trois décennies, j'ai commencé à quitter le paradigme psychanalytique. Mais merci quand même au Centre de psychologie Gouin, comme ce lieu s'appelle aujourd'hui, de me permettre d'exercer ma fidélité, ne fusse au seul lieu physique : le Centre que j'aime tant. Merci à mon Ordre, l'Ordre des psychologues du Québec, de m'avoir encadré toute ma vie professionnelle et de m'avoir donné la fierté d'exercer la profession de psychologue.

Sur une note plus personnelle, le D^r Van Gijsegem a tenu à remercier ses plus proches collègues de même que son fils et sa fille, devenus de « beaux jeunes adultes malgré un père si souvent au travail ». Puis le psychologue a offert un merci spécial à sa femme Suzanne, présente auprès de lui toutes ces années.

_HOMMAGES SPÉCIAUX

Impossible de reparler de ce grand banquet sans souligner que l'événement a donné lieu à deux annonces importantes, dont une concernant la présidente de l'Ordre, figure de proue de la profession depuis plus de 15 ans. À la clôture de la remise des prix, profitant du rassemblement, le D^r Nicolas Chevrier, vice-président de l'Ordre, a souhaité, au nom du conseil d'administration, relire une motion adoptée la veille en assemblée générale après que M^{me} Rose-Marie Charest eut annoncé qu'elle ne briguerait pas un prochain mandat au printemps 2015 :

Considérant le travail de réorganisation qui a été effectué à l'Ordre des psychologues après avoir pris les rênes d'une organisation en grande difficulté en 1998; Considérant son engagement à protéger le public, et cela à l'égard de toutes les questions qui ont pu être traitées par l'Ordre durant sa présidence; Considérant l'impact des interventions médias de la présidente depuis 1998, interventions qui ont permis à l'OPQ et à tous ses membres de jouir d'une crédibilité importante sur la place publique; Considérant les efforts constants de M^{me} Charest pour que tous les psychologues maintiennent un sentiment d'appartenance fort à l'Ordre, et cela, peu importe l'approche du psychologue, son milieu de pratique et son champ de pratique; Considérant le leadership de M^{me} Charest auprès des autres ordres professionnels, auprès de l'Office des professions, auprès de l'Assemblée nationale du Québec, afin de soutenir les travaux ayant donné lieu au projet de loi 21 et ainsi voir reconnaître les compétences spécifiques des psychologues tout en protégeant mieux le public; Considérant le dévouement dont M^{me} Charest a fait preuve pour l'OPQ, allant même jusqu'à accepter de rédiger une chronique dans La Presse parce qu'elle « avait le temps » de le faire le dimanche matin entre 9 h et 11 h; Considérant les efforts de M^{me} Charest pour que la permanence de l'Ordre se développe en tenant compte de la modernité et en appliquant des pratiques de gestion



Les psychologues ont offert une ovation à leur présidente, M^{me} Rose-Marie Charest.



La directrice des communications bientôt retraitée, M^{me} Diane Côté.

saines et empreintes de rigueur, il est proposé par le CA que soit adoptée une motion de très sincères remerciements pour le travail extraordinaire effectué depuis 1998 par notre présidente, M^{me} Rose-Marie Charest.

Mentionnant que d'autres occasions se présenteraient sous peu pour souligner sa contribution, M. Chevrier a offert des fleurs à M^{me} Charest qui, émue, a tenu à exprimer quelques mots à l'assemblée :

Pendant toutes ces années, j'ai été inspirée par les psychologues que vous êtes. Ce n'est pas toujours facile de faire l'unanimité parmi tant de gens qui peuvent penser différemment, mais il y avait un dénominateur commun : la passion de bien faire est présente chez les psychologues. Ça m'a animée. Ça m'a nourrie.

En début de soirée, un autre départ important était souligné : celui de M^{me} Diane Côté, celle qui tient les rênes des communications de l'Ordre depuis 31 ans. « Elle a fait grandir l'image du psychologue aux yeux du public québécois », a tenu à souligner M^{me} Charest en lui remettant, au nom du CA, un prix spécial. L'occasion de lui rendre hommage au congrès était d'autant plus belle que M^{me} Côté aura, entre autres réalisations, organisé pas moins de 23 éditions du congrès de l'Ordre! Recevant cet hommage, la directrice des communications a voulu souligner ce qu'elle retenait de ce qu'elle a qualifié de « longue et belle aventure professionnelle » : « Les psychologues ont tous la passion et l'engagement, mais ils ont autre chose : ils sont contagieux! Alors moi, j'ai été contaminée par les psychologues et c'est pour ça que j'aime la psychologie et les psychologues. »

Pour leur engagement qui s'est inscrit dans la durée, la foule s'est levée deux fois plutôt qu'une pour saluer et ovationner ces deux grandes dames qui, en 2015, tireront leur révérence.

Le photobooth, des retrouvailles immortalisées

Quel plaisir de retrouver des collègues que l'on n'avait pas revus depuis des années! On profite du congrès pour renouer entre deux ateliers, pour retrouver les discussions de fin de journée dans le corridor ou les fous rires autour du lunch. Autant en profiter pour immortaliser ces retrouvailles jusqu'à celles du prochain congrès. Le *photobooth* (ou cabine photographique) a ainsi vu défiler des dizaines de psychologues souriants, bras dessus bras dessous, ravis d'être là et de se faire photographier, joyeux clin d'œil entre deux moments sérieux. Il ne donnait peut-être pas le droit d'inscrire quoi que ce soit dans le portfolio, mais ce *photobooth* a été un véritable espacepsy!



Deux psychologues immortalisent le congrès 2014 :
Martin Roy et Marie-Claude Pélissier.



Des formations
de qualité dans plus d'une
centaine d'établissements
de santé et d'organismes
communautaires
depuis 1996

Documentation disponible
en ligne ou sur demande

Institut Victoria
4307, rue Saint-Hubert
Montréal (Québec)
H2J 2W6

Téléphone : 514 954-1848
Télécopieur : 514 954-1849
info@institut-victoria.ca

VISITEZ NOTRE SITE WEB !
www.institut-victoria.ca

PSYCHOLOGIE DE LA PERSONNALITÉ

Responsable de la formation : Monique Besette, Ph. D.

► NOUVELLE FORMATION

- **Troubles de la personnalité : atelier d'intégration des outils d'intervention**

Montréal 180 \$ (taxes incluses)
12 mai 2015

► FORMATIONS 2014-2015

- **Troubles de la personnalité : introduction à l'intervention (nouveau format 2 jours)**

Montréal 335 \$ (taxes incluses)
Groupe B les 26 et 27 février 2015

- **Réadaptation physique et troubles de la personnalité : impacts sur les interventions**

Montréal 335 \$ (taxes incluses)
les 29 et 30 janvier 2015

- **La régulation émotionnelle du thérapeute avec la clientèle souffrant de troubles de la personnalité**

Montréal 335 \$ (taxes incluses)
les 7 et 8 mai 2015

- **Troubles de la personnalité : intervention de crise et gestion du risque suicidaire**

Montréal 335 \$ (taxes incluses)
les 4 et 5 juin 2015

- **Troubles alimentaires et troubles de la personnalité : traitement intégré**

Montréal 335 \$ (taxes incluses)
les 16 et 17 avril 2015

Nos formations sont reconnues par l'Ordre des Psychologues du Québec pour les crédits de formation continue en psychothérapie

L'expertise des psychologues en matière d'adoption internationale



D^{re} Nathalie Girouard / Psychologue

Conseillère à la qualité et au développement de la pratique

ngirouard@ordrepsy.qc.ca

Dans la foulée de la révision des documents concernant la pratique professionnelle, cette chronique porte sur la mise à jour du supplément pratique intitulé *L'expertise des psychologues en matière d'adoption internationale*¹ publié en février 2004. Ce document doit être revu en raison de l'évolution de la pratique dans ce domaine et à la lumière des dispositions de la loi 21 en matière d'adoption internationale, laquelle réserve maintenant cette activité à certains professionnels. Nous aborderons d'abord les différentes sections du document qui nécessitent une mise à jour. Nous fournirons ensuite des précisions concernant les modalités propres à l'évaluation psychologique dans un contexte d'adoption internationale de même que les exigences spécifiques de certains pays d'origine. Un court texte résumant les sections du document qui demeurent pertinentes est également disponible dans le site, sous la rubrique *Documentation et médias*, à l'onglet *Autres documents*.

_LE MANDAT DONNÉ AU PSYCHOLOGUE

On mentionne dans cette section que plusieurs mandats peuvent être confiés au psychologue dans le cadre de l'adoption internationale. Ceci est toujours vrai, le psychologue peut procéder à une évaluation psychosociale et à une évaluation psychologique, points qui seront développés un peu plus loin. Notons que la référence à l'article 3 du Règlement sur la tenue des dossiers et des cabinets de consultation des psychologues est toujours valide.

La loi 21 réserve maintenant l'évaluation d'une personne qui veut adopter un enfant au travailleur social, au thérapeute conjugal et familial et au psychologue dans le cadre de leur champ d'exercice respectif. Cette évaluation « vise à conclure sur les motivations et les compétences parentales actuelles ou potentielles des postulants à répondre aux besoins physiques, psychiques et sociaux d'un enfant² ». Par ailleurs, en matière d'adoption internationale, le Québec exige que les postulants soient soumis à une évaluation psychosociale³.

Nous rapportons alors que le psychologue pouvait avoir le mandat de fournir une *appréciation psychologique*. Déjà, en 2004, nous recommandions d'éviter de recourir au terme *appréciation* pour désigner le travail d'évaluation réalisé par le psychologue. Le concept d'appréciation étant maintenant défini par le guide

explicatif comme « la prise en considération des indicateurs (symptômes, manifestation clinique, difficultés ou autres) obtenus à l'aide d'observations cliniques, de tests ou d'instruments⁴ » et « l'appréciation [étant] une intervention non réservée⁵ », le recours à cette terminologie n'est plus pertinent, puisque le psychologue peut maintenant conclure à la présence d'un trouble mental.

_L'ÉVALUATION PSYCHOSOCIALE

Cette section rapportait les principaux renseignements qui devaient être contenus dans le rapport du psychologue. En collaboration avec le Secrétariat à l'adoption internationale (SAI) un Guide explicatif sur l'évaluation psychosociale en adoption internationale a été publié en 2007⁶, lequel fournit notamment les renseignements à être consignés dans cette section. Notons qu'un comité de révision des critères de l'évaluation psychosociale a été formé; ses travaux ont débuté à la fin novembre 2014.

_L'ÉVALUATION PSYCHOLOGIQUE

Le document faisait référence à des articles du Code de déontologie des psychologues invitant le psychologue à la prudence dans les situations où lui seraient confiés deux types de mandats, soit : l'évaluation psychosociale et l'évaluation psychologique. Ces mises en garde demeurent pertinentes. On rapportait que l'évaluation psychologique se distingue de l'évaluation psychosociale, notamment en raison du mandat qui lui est confié. Depuis l'entrée en vigueur de la loi 21, bien que l'évaluation psychologique ne soit pas une exigence légale du Québec en matière d'adoption internationale, le Guide explicatif précise que l'évaluation psychologique requise par certains pays d'origine « vise à statuer sur la santé mentale des postulants ou, le cas échéant, à évaluer l'impact d'un trouble mental identifié sur les capacités de ces derniers à accueillir un enfant. Cette évaluation dite psychologique doit être comprise ici comme l'évaluation des troubles mentaux, activité qui est par ailleurs réservée⁷ ».

Le guide explicatif définit par ailleurs l'évaluation d'un trouble mental en disant qu'il « consiste à porter un jugement clinique, à partir des informations dont le professionnel dispose, sur la nature des « affections cliniquement significatives qui se caractérisent par le changement du mode de pensée, de l'humeur (affects), du comportement associé à une détresse psychique ou à une altération des fonctions mentales » et à en communiquer les conclusions. Cette évaluation s'effectue selon une classification reconnue des troubles mentaux, notamment les deux classifications les plus utilisées actuellement en Amérique du Nord, soit la CIM et le DSM⁸ ».

L'ÉVALUATION PSYCHOLOGIQUE : DANS QUELLE SITUATION EST-ELLE REQUISE?

Les points qui seront maintenant abordés ne figuraient pas dans le document de 2004. Ils sont cependant pertinents afin de comprendre le contexte du cheminement des demandes d'évaluation psychologique, de même que certaines modalités propres à l'évaluation psychologique.

Une évaluation psychologique peut être réalisée dans les situations suivantes :

1) Lorsque le pays d'origine l'exige :

- Certains pays ont parfois des exigences précises auxquelles le psychologue doit se conformer (p. ex. critères, méthodes et tests utilisés, contenus). Les organismes agréés (OA), qui sont en lien direct avec les pays d'origine, peuvent également orienter le psychologue quant aux exigences spécifiques du pays d'origine et au format du rapport à produire, puisqu'ils sont davantage au fait des attentes de ce pays et qu'ils sont sensibilisés à différents aspects culturels ou autres particularités dont il faut tenir compte.

2) À la demande du directeur de la protection de la jeunesse (DPJ) ou de l'évaluateur qui procède à l'évaluation psychosociale :

- En cours d'évaluation psychosociale, un évaluateur⁹ peut conclure à la nécessité de procéder à l'évaluation psychologique d'un postulant pour cerner davantage le fonctionnement de la personnalité ou pour vérifier la présence de troubles mentaux.
- Dans ce cas, l'évaluateur responsable de l'évaluation psychosociale devrait suspendre sa démarche et attendre les conclusions de l'évaluation psychologique avant de poursuivre son évaluation. En effet, si le psychologue devait conclure à la présence d'un trouble mental ayant un impact sur les capacités du postulant à accueillir un enfant, l'évaluateur responsable de l'évaluation psychosociale devrait mettre fin au processus d'évaluation, intégrer les conclusions de l'évaluation psychologique dans son rapport et expliquer les raisons qui motivent la fin de l'évaluation psychosociale.

MÉTHODES D'ÉVALUATION

Dans le cadre d'une démarche évaluative structurée, le psychologue procède à l'évaluation clinique de chaque postulant et il utilise, au besoin, des outils psychométriques standardisés. Notons que certains pays d'origine, comme les Philippines et la Corée

VOUS DEVEZ TÉMOIGNER DANS UN PROCÈS ?

À TITRE DE DÉFENDEUR, INTIMÉ OU EXPERT ?

IL EST DANS VOTRE INTÉRÊT DE BIEN PRÉPARER

VOTRE TÉMOIGNAGE

GILLES M. OUMET

PSYCHOLOGUE

PRÉPARATION DES TÉMOINS EN COUR

ouimet.ca/temoins.htm

gm@ouimet.ca

514.489.0989

du Sud, ont émis des directives particulières concernant les tests qui doivent être utilisés; nous en parlerons un peu plus loin. Il est aussi très important de bien connaître le contexte interculturel du pays d'origine; le SAI est l'interlocuteur privilégié auquel il faut se référer lorsqu'un psychologue s'interroge sur les demandes spécifiques d'un pays d'origine.

_VALIDITÉ DE L'ÉVALUATION PSYCHOLOGIQUE

Contrairement à l'évaluation psychosociale, qui est valable pour une période de deux ans, comme l'a déterminé le SAI, il n'y a pas de règles précises de cet ordre concernant la validité d'une évaluation psychologique. Celle-ci dépend des événements qui seront vécus par le postulant à la suite de l'évaluation psychologique. C'est pour ces raisons que tout postulant doit informer le SAI, le centre jeunesse (CJ), l'OA, mais aussi les évaluateurs de tout changement significatif qui pourrait avoir un impact sur sa santé mentale, en lien avec le projet d'adoption. Le pays d'origine ou l'évaluateur responsable de l'évaluation psychosociale peut aussi demander une mise à jour de l'évaluation psychologique.

_L'ÉVALUATION PSYCHOLOGIQUE ET L'ÉVALUATION PSYCHOSOCIALE : QUELQUES MODALITÉS

Lorsqu'un psychologue a un mandat d'évaluation psychosociale, il peut également procéder à l'évaluation psychologique du postulant.

Dans le cas où les évaluations psychologique et psychosociale sont effectuées par deux personnes différentes, il est recommandé que les deux évaluateurs communiquent entre eux pour assurer la cohérence des éléments rapportés, des conclusions et des recommandations¹⁰. En effet, le SAI et le CJ pourraient refuser les évaluations ou demander des compléments d'évaluation s'ils constatent des différences quant aux données censées être similaires (p. ex. salaires et données administratives, caractéristiques du ou des enfants désirés, motivations et capacités parentales pour adopter, relation de couple, conclusions et recommandations).

_LES EXIGENCES SPÉCIFIQUES DES PAYS D'ORIGINE

Certains pays ont des exigences particulières quant aux tests à utiliser pour procéder à l'évaluation psychologique des postulants. En mars 2012, l'Ordre des psychologues avait émis des directives spécifiques concernant les Philippines¹¹, lesquelles exigeaient que les psychologues incluent dans leurs rapports les données brutes issues des tests MMPI 2 et MCMI-III. En mai 2012, le SAI nous informait que les Philippines avaient revu leurs exigences et que dorénavant, les données brutes détaillées n'étaient plus requises¹². Toutefois, elles demandent que les scores de base du MCMI-III et les scores T du MMPI 2 soient fournis dans le rapport d'évaluation.

Depuis février 2014, les tests exigés ne sont plus nécessaires pour les postulants qui soumettent un deuxième projet d'adoption aux Philippines; seul le rapport d'évaluation psychologique est ainsi requis.

Dans le même ordre d'idées, la Bulgarie demande qu'une *attestation psychologique de santé mentale* soit fournie par un psychologue pour tous les postulants depuis 2013. Bien qu'aucun rapport d'évaluation ne soit exigé par ce pays, il faut comprendre ici que le psychologue doit tout de même procéder à une évaluation psychologique afin d'attester que le postulant ne présente pas un trouble mental ayant un impact sur sa capacité à adopter.

En dernier lieu, la Corée du Sud exige également depuis mai 2014 une évaluation psychologique pour tous les postulants. Le pays demande un résumé de l'entrevue clinique ainsi que l'interprétation des résultats obtenus lors de deux tests obligatoires, soient le MMI-II et le MCMI. À la lumière de ces exemples, on constate que les directives d'un pays à l'autre peuvent varier, d'où l'importance de consulter régulièrement le site Internet du Secrétariat à l'adoption internationale pour être au courant des plus récents développements dans le domaine¹³.

_Notes

- 1 Ordre des psychologues du Québec (2004). *L'expertise des psychologues en matière d'adoption internationale*, [www.ordrepsy.qc.ca/adoptioninternationale].
- 2 Extrait du Guide explicatif sur la loi 21 (p. 58), disponible au www.ordrepsy.qc.ca/guideexplicatif.
- 3 Voir à cet effet la section VII de la Loi sur la protection de la jeunesse, disponible à l'adresse URL suivante : www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=2&file=/P_34_1/P34_1.html
- 4 Guide explicatif sur la loi 21, annexe I, p. 88, [www.ordrepsy.qc.ca/guideexplicatif].
- 5 *Ibid.*
- 6 Secrétariat à l'adoption internationale (2007). *L'évaluation psychosociale en adoption internationale. Guide explicatif*, [adoption.gouv.qc.ca/download.php?f=5ea004c60b31f98a8b6a05f403dbbc0f].
- 7 Guide explicatif sur la loi 21, *op. cit.*, p. 58.
- 8 *Ibid.*, p. 34.
- 9 Un évaluateur en adoption internationale est un professionnel, membre de l'Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec ou un professionnel membre de l'Ordre des psychologues du Québec. Il est assujéti aux obligations découlant de son code de déontologie tout au long du processus d'évaluation jusqu'à la remise des rapports. Ses actions doivent être guidées par les principes de la Convention de La Haye (Guide d'intervention en adoption internationale, p. 23, section 2.1.4).
- 10 L'article 71.12 de la Loi sur la protection de la jeunesse autorise l'échange d'informations confidentielles entre le SAI, le DPI, les OA et les évaluateurs. Malgré cela, il est recommandé, pour l'établissement et le maintien d'une bonne alliance de travail, d'informer le postulant sur la pertinence, voire la nécessité, de cet échange d'informations et d'obtenir le cas échéant son consentement libre et éclairé.
- 11 www.ordrepsy.qc.ca/adoptionphilippines
- 12 www.ordrepsy.qc.ca/suiviphilippines
- 13 adoption.gouv.qc.ca

LE PRIX RELÈVE DÉCERNÉ À LA PSYCHOLOGUE DENISE FORTIN

La psychologue Denise Fortin, directrice générale de l'Institut universitaire en santé mentale de Montréal depuis 2012, a récemment obtenu le Prix relève de l'Association des directeurs généraux des services de santé et des services sociaux. Ce prix honore un directeur général qui s'est particulièrement démarqué depuis le début de sa jeune carrière ou à l'occasion d'une promotion importante à titre de hors-cadre dans le réseau et qui est une inspiration pour ses pairs. Félicitations à M^{me} Fortin!



SEMAINE NATIONALE DE PRÉVENTION DU SUICIDE

Organisée par l'Association québécoise de prévention du suicide, la Semaine nationale de prévention du suicide intitulée *T'es important-e pour nous, le suicide n'est pas une option* se déroulera du 1^{er} au 7 février 2015. Plusieurs événements de sensibilisation et de mobilisation auront lieu dans différentes régions. Pour connaître toutes les activités et vous procurer du matériel de sensibilisation, consultez le www.aqps.info/semaine.



■ Formation continue

TDA/H chez l'adulte

Comprendre, dépister et évaluer pour mieux intervenir

Le TDA/H touche 5% des adultes (DSM-5). Il s'agit d'un enjeu majeur pour favoriser l'atteinte des objectifs de la psychothérapie.

Judi 11 juin et
vendredi 12 juin 2014
9h à 16h30

Hôtel ALT
Quartier Dix30, Brossard

420\$ tx incluses avant 1^{er} mai
450\$ tx incluses après 1^{er} mai

514-998-3592 ou
m.belangertdahmontregie@gmail.com

Collation,
boisson et repas inclus

Pour tous

Places limitées.

Objectifs de la formation :

- 1 Mieux comprendre le TDA/H adulte, comment le dépister et l'évaluer.
- 2 Savoir modifier l'évaluation afin de mieux orienter les interventions.
- 3 Apprendre à mieux intervenir avec l'adulte TDA/H.

Cette formation a été offerte dans le cadre du dernier congrès 2014 de l'OPQ.
No de reconnaissance comme activité de formation continue par l'OPQ: RA01052-14
Durée de 12 heures. Niveau : débutant/intermédiaire



Dre Marianne Bélanger, Psy.D., Ph.D.

Psychologue, cofondatrice clinique TDAH Montréal, clinique spécialisée dans l'évaluation et le traitement du TDA/H et des troubles associés chez les enfants, les adolescents et les adultes. Coaching individuel et de groupe. Formation. Supervision.



Activités régionales et des regroupements

_REGROUPEMENT DES PSYCHOLOGUES CLINIENS ET CLINIENNES DE QUÉBEC

Le Regroupement des psychologues cliniciens et cliniciennes de Québec (RPCCQ) propose différentes activités de formation qui auront lieu prochainement.

Un séminaire sous le thème *L'initiation à la pratique de la thérapie des schémas* aura lieu le 4 février 2015 de 18 h 30 à 21 h 30. Ce séminaire sera animé par Michel Giroux, psychologue.

André Renaud, psychologue, donnera une formation sur *Les entretiens préliminaires à la psychothérapie* le 23 janvier 2015, de 9 h à 16 h 30.

Le vendredi 6 mars 2015 de 9 h à 16 h 30, le Dr Martin Pearson, psychologue, animera une formation ayant comme titre *L'intervention en contexte individuel, conjugal et familial auprès d'adultes souffrant d'un trouble de déficit d'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH)*.

Une formation intitulée *La thérapie cognitivo-comportementale des troubles anxieux chez les jeunes : adaptation aux cas complexes* aura lieu le vendredi 20 mars 2015 de 9 h à 16 h 30 et sera présentée par la D^{re} Isabelle Denis, psychologue.

Conrad Lecomte, psychologue, animera une formation sur *L'expérience de l'impuissance du psychothérapeute* le 24 avril 2015, de 9 h à 16 h 30.

Notez que toutes ces activités auront lieu à l'Hôtel Classique, au 2815, boulevard Laurier, à Québec. Pour renseignements et inscription, consultez le rpccq.ca.

_SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DE PSYCHOLOGIE DU TRAVAIL ET DES ORGANISATIONS

La Société québécoise de psychologie du travail et des organisations (SQPTO) offre plusieurs activités à travers le Québec.

La section de Québec organise une conférence le 30 janvier 2015 à 13 h à l'Université Laval, pavillon Maurice-Pollack (2305, rue de l'Université à Québec). Intitulée *L'expérience LEAN au CHU de Québec : les défis de l'optimisation appliquée au secteur des services*, elle sera donnée par Élisabeth Morin, conseillère cadre en développement des ressources humaines et changement organisationnel, et Daniel La Roche, directeur de l'évaluation, de la qualité et de la planification stratégique pour le CHU de Québec.

La section de l'Estrie tiendra un 5 à 7 le 11 février sur l'avenir de la profession. De plus, le 13 mars 2015 à 13 h 30 aura lieu une conférence sous le thème *Une équipe efficace : travailler ensemble en prenant soin de chacun*, présentée par Louise Charrette, CRHA, C. O. Organisationnel, Multi-Aspects Groupe inc.

La section de l'Outaouais organise une conférence le 30 janvier 2015 à 13 h 30 à l'Université du Québec en Outaouais (238, boul. Alexandre-Taché, Gatineau). Jacqueline Codsí, psychologue, directrice principale et coach de gestion de JMC Groupe Conseil, animera la conférence ayant comme titre : *Gestion de la performance : pour transformer ce levier de « démotivation » en levier d'engagement*.

Le 13 mars 2015 à 13 h 30 à l'Université du Québec en Outaouais (238, boul. Alexandre-Taché, Gatineau) aura lieu une conférence présentée par Renée DeBellefeuille, Chambre des communes, Renée Légaré, Hôpital d'Ottawa et Anne-Renée Gravel, Télouq, sous le thème *Le leadership au féminin*.

Pour de plus amples renseignements sur ces activités ou pour vous y inscrire, consultez le site web de la SQPTO au www.sqpto.ca.

_ACTIVITÉS DE REGROUPEMENT DE LA RÉGION DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Le comité de formation continue des psychologues du Saguenay-Lac-Saint-Jean lance sa programmation pour l'hiver.

Le vendredi 30 janvier 2015, de 8 h 30 à 16 h, la formation *DSM-5 et l'évaluation des troubles mentaux* sera livrée par la D^{re} Marie Leclair, psychologue. Cette formation aura lieu à l'Hôtel Le Montagnais, au 1080, boulevard Talbot, à Chicoutimi.

Le vendredi 20 février 2015, de 8 h 30 à 16 h, le Dr Conrad Lecomte, psychologue, donnera une formation ayant comme titre *Alliances et impasses dans le processus thérapeutique*. Cette formation aura lieu à l'Hôtel Universel, complexe Jacques-Gagnon, au 1000, boulevard des Cascades, à Alma.

Le 1^{er} avril 2015 à 19 h, une conférence publique est organisée sur le sujet *Les interventions à faire auprès des enfants souffrant de TSA*. Présentée par la D^{re} Marie-Hélène Prud'homme, psychologue, la conférence aura lieu à l'Hôtel Le Montagnais, au 1080, boulevard Talbot, à Chicoutimi.

Enfin, les jeudi et vendredi 2 et 3 avril 2015, de 8 h 30 à 16 h, la D^{re} Marie-Hélène Prud'homme, psychologue, donnera une formation ayant comme titre *Interventions auprès des jeunes souffrant du syndrome de l'autisme (TSA)*. Cette formation aura lieu à l'Hôtel Le Montagnais, au 1080, boulevard Talbot, à Chicoutimi.

_ACTIVITÉ DE REGROUPEMENT DE LA RÉGION DE L'ESTRIE

Le comité de formation continue des psychologues de l'Estrie invite les psychologues de la région à une formation intitulée : *Intégration par les mouvements oculaires (IMO) – niveau 1 : une solution globale et efficace aux souffrances des personnes traumatisées* les vendredi et samedi 7 et 8 mai 2015 à 18 h. Cette formation sera présentée par la D^{re} Danie Beaulieu, psychologue et aura lieu à l'Hôtel Delta, au 2685, rue King Ouest à Sherbrooke.

Saviez-vous que?

La violence verbale en milieu de travail : les femmes sont-elles plus exposées que les hommes?

D^{re} Nathalie Girouard, psychologue, conseillère à la qualité et au développement de la pratique

Le D^r Stéphane Guay, psychologue et directeur du Centre d'étude sur le trauma, s'est intéressé à cette question et a effectué une recension de la littérature scientifique sur la violence verbale en milieu de travail qui prenait en considération le sexe des victimes dans ses analyses. Sur les 29 études qui ont été retenues, 24 ont été réalisées dans le secteur de la santé. Dans la majorité de ces études, soit 15 sur 29, les résultats ne démontrent aucune différence significative de la prévalence de la violence verbale entre les femmes et les hommes. Comme 24 des 29 études provenaient du milieu de la santé, il est possible que l'absence de différence s'explique par le fait que dans ce secteur d'activité les hommes adopteraient une approche davantage centrée sur la communication quand ils font face à des situations de violence. Fait intéressant, 11 études révèlent que les hommes sont plus à risque de violence verbale que les femmes. Selon le D^r Guay, les hommes qui travaillent dans un environnement majoritairement féminin pourraient sentir qu'ils doivent adopter une attitude protectrice envers les femmes, les rendant ainsi davantage vulnérables. Dans la mesure où les hommes représentent la majorité des agresseurs, il est également possible qu'il soit plus acceptable socialement de démontrer de l'agressivité envers un homme qu'envers une femme, laquelle est perçue comme étant plus vulnérable. La recherche révèle également que contrairement aux femmes les hommes utilisent davantage l'agression en réponse à une provocation. On ne peut toutefois pas établir de conclusion définitive sur ce sujet en raison de certaines limites des études répertoriées sur le plan méthodologique. On recommande que les prochaines recherches utilisent notamment une définition commune de l'agression verbale et qu'on y intègre les aspects culturels¹.

_Source

Institut universitaire en santé mentale (2014). *La violence verbale en milieu de travail : est-ce les hommes ou les femmes qui sont les plus exposés?* [www.iusmm.ca/dans-les-medias/violence-verbale-travail-hommes-ou-femmes-exposes.html].

_Note

1 Guay, S., Goncalves, J., et Jarvis, J. (2014). Verbal violence in the workplace according to victims' sex – a systematic review of the literature. *Aggression and Violent Behavior*, 19, 572-578. doi: 10.1016/j.avb.2014.08.001.



Formateur :

Yves Gros-Louis est psychologue clinicien depuis 35 ans, conférencier et formateur en approche brève orientée vers les solutions depuis 1996. Il offre diverses formations toutes inspirées des approches collaboratives et de la psychologie positive. Il est très apprécié pour ses qualités de vulgarisateur, de compétence et d'intégration de son approche dans ses enseignements.

Information et inscription :

www.psycho-solutions.qc.ca
centre@psycho-solutions.qc.ca
(418) 843-2970

Formations du Centre Psycho-Solutions Hiver 2015

Approche brève orientée vers les solutions / Formation de base :

Québec les 12 et 13 février 2015
Montréal les 19 et 20 février 2015

Cultiver la santé mentale / suggestions de la psychologie positive :

Québec les 26 et 27 février 2015
Montréal les 5 et 6 mars 2015

Rester serein avec vos clients les plus difficiles / dissoudre la résistance :

Québec les 19 et 20 mars 2015
Montréal les 26 et 27 mars 2015

Mobiliser des clients peu motivés ou non volontaires :

Québec les 16 et 17 avril 2015
Montréal les 23 et 24 avril 2015

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2014 AU PALAIS DES CONGRÈS



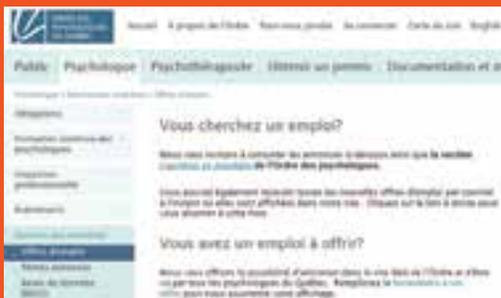
Sur la photo on peut voir, de gauche à droite : M^{me} Suzanne Malette, directrice des services administratifs, D^r Nicolas Chevrier, psychologue et vice-président, M^{me} Rose-Marie Charest, psychologue et présidente, M. François Robert, animateur d'assemblée, et M. Stéphane Beaulieu, psychologue et secrétaire général.

C'est le 16 octobre dernier que s'est tenue l'assemblée générale annuelle des membres de l'Ordre des psychologues du Québec au Palais des congrès à Montréal. L'AGA se tenait en marge du congrès 2014 et a réuni 92 membres. La présidente a fait rapport au sujet des activités de l'Ordre et le bilan financier a été présenté.

Le rapport annuel 2013-2014, incluant le rapport des activités de l'Ordre et le bilan financier, est maintenant disponible dans le site Web.

VOUS SONGEZ À CHANGER D'EMPLOI?

Dans la rubrique *Psychologue*, sous la section *Services aux membres*, des offres d'emplois sont annoncées par de nombreux employeurs. Il est possible de vous abonner aux alertes emploi pour recevoir, par courriel, toutes les nouvelles offres publiées dans le site.



Consultez le www.ordrepsy.qc.ca/emplois régulièrement pour être à l'affût des offres d'emploi disponibles!

PSYCHOLOGUES
à la recherche
d'un milieu **DE VIE**
PROFESSIONNEL, dynamique « agréable? »

Cette offre s'adresse à vous!

Vous avez envie d'ouvrir dans un milieu dynamique, offrant de nombreuses possibilités d'emploi au sein d'une équipe d'une vingtaine de psychologues soutenue par une coordonnatrice qui croit au service et en valorise l'expertise? La Commission scolaire des Grandes-Seigneuries (CSDGS) a un emploi pour vous!

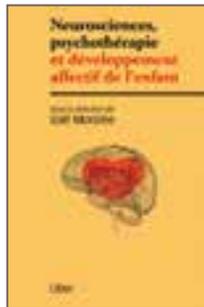
Découvrez les nombreux avantages professionnels dont vous bénéficiez à la CSDGS en visitant le www.csdgs.qc.ca sous la rubrique « Offres d'emploi »

Au plaisir de vous accueillir!

_Vient de paraître



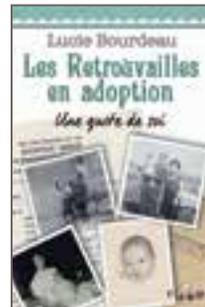
1



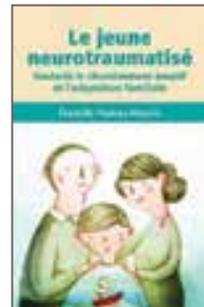
2



3



4



5

1_ LES COUPLES INTERCULTURELS. L'ADAPTATION TRANSCULTURELLE

Les différences culturelles peuvent parfois entraîner des peurs et des incompréhensions. À travers des récits de vie, l'auteure démontre ce qui attend les couples interculturels, des défis aux enrichissements.

*Catherine Petit, psychologue
Québec-Livres*

2_ NEUROSCIENCES, PSYCHOTHÉRAPIE ET DÉVELOPPEMENT AFFECTIF DE L'ENFANT

Les interventions pédopsychiatriques sont de plus en plus populaires. En quoi consistent-elles? Peut-on interpréter autrement ce qu'elles diagnostiquent? L'ouvrage porte sur les sources et les enjeux du développement affectif des enfants et des adolescents. À partir des neurosciences, des pistes sont amenées sur le plan tant éducatif que psychothérapeutique.

*Sous la direction de Joël Monzée, Ph. D. Sc. neurologiques, psychothérapeute
Liber*

3_ L'ENFANT ET LE LITIGE EN MATIÈRE DE GARDE. REGARDS PSYCHOLOGIQUES ET JURIDIQUES

Souvent dans un contexte litigieux, la garde d'enfant nécessite une évaluation minutieuse de ses besoins, des caractéristiques de ses parents et de celles de son environnement familial. Comment la preuve psychologique est-elle élaborée par l'expert et quelle en est l'utilisation par les praticiens du droit de la famille? Les auteurs tentent d'y répondre.

*Sous la direction de Karine Poitras et Louis Mignault, psychologues, et Dominique Goubau, professeur de droit
Presses de l'Université du Québec*

4_ LES RETROUVAILLES EN ADOPTION. UNE QUÊTE DU SOI

Peu de documentation existe en lien avec les retrouvailles en adoption. Pourtant, entre 1940 et 1970, environ 300 000 adoptions ont eu lieu au Québec. L'auteure, qui a vécu ses retrouvailles avec sa famille d'origine, documente la démarche ainsi que les aspects psychologiques et émotifs des différents acteurs.

*Lucie Bourdeau, psychologue
CARD*

5_ LE JEUNE NEUROTRAUMATISÉ. SOUTENIR LE CHEMINEMENT ÉMOTIF ET L'ADAPTATION FAMILIALE

Un neurotraumatisme chez l'enfant entraîne une brèche dans son développement, une profonde blessure à l'âme et un important bouleversement familial. Le processus d'adaptation à la nouvelle réalité comporte des limites et des potentiels à découvrir et à exploiter.

*Danielle Poitras, psychologue
Collection du CHU Sainte-Justine pour les parents*

6_ COMMENT AMÉLIORER LE BIEN-ÊTRE ET LA SANTÉ DES ENSEIGNANTS?

Ce guide pratique s'adresse aux enseignants, éducateurs et formateurs. Il vise à fournir des connaissances qui permettront aux éducateurs d'accentuer leur vigilance envers leur bien-être professionnel. Il aborde les manières d'instaurer de nouvelles habitudes de santé et d'intégrer des pratiques saines et efficaces au sein de l'école pour faciliter le développement de la résilience.

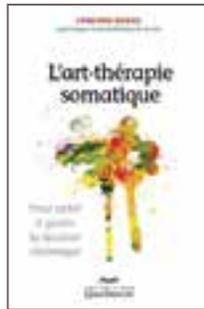
*Manon Théorêt, psychologue,
et Mylène Leroux, professeure
De Boeck*



6



7



8



9



10

7_CHRONIQUES CONJUGALES. POUR TOUS LES COUPLES QUI S'AIMENT ET QUI VEULENT CONTINUER DE S'AIMER

Après la période de séduction et de lune de miel, le couple peut vivre des difficultés en lien avec les responsabilités familiales, professionnelles et financières. Pourquoi certains réussissent-ils à gérer les crises et les conflits? Qu'est-ce qui les distingue? L'auteur, à travers des chroniques, offre des outils pour l'épanouissement du couple.

Yvon Dallaire, psychologue
Québec-Livres

8_L'ART-THÉRAPIE SOMATIQUE

Différentes théories sur la douleur chronique et sur le stress post-traumatique sont ici présentées. L'art-thérapie somatique ouvre de nouvelles perspectives sur la compréhension du rôle du psychisme dans la guérison physique.

Johanne Hamel, psychologue
Québec-Livres

9_QUAND LE PARANORMAL MANIPULE LA SCIENCE

Le paranormal et les pseudosciences sont très présents sur la place publique. Cet essai critique vise à aiguïser l'esprit critique des lecteurs sur l'emprise de ces croyances, leur popularité et le climat socioculturel et l'éducation contribuant à leur promotion.

Serge Larivée, professeur en psychoéducation
Multimondes

10_L'ÉVOLUTION DU PSYCHOTHÉRAPEUTE ET DE SON MODÈLE D'INTERVENTION. DE LA THÉORIE À LA PERSONNALISATION DU PARCOURS

À travers le témoignage de la psychologue Janine Gagnon-Corbeil, l'ouvrage raconte l'histoire des psychologues et des psychothérapeutes québécois. La recherche, le cadre professionnel et le contexte culturel qui ont façonné l'exercice de la psychothérapie au Québec sont abordés.

D^{re} Sylvie Boulanger et
Janine Gagnon-Corbeil, psychologues
Carte Blanche

Psychothérapie Corporelle Intégrée

www.institutpci.com

Montréal
(514) 383-8615

Extérieur de Montréal
1-877-383-8615

2500 Henri-Bouasse Est,
Bureau 101 Montréal (Qc)
H3B 1V3

■ **Reconnu par l'OPQ pour la formation continue**

Des concepts et des outils pour inclure activement le corps dans le processus de psychothérapie

Les concepts de base de la PCI

La conscience corporelle

Les indices corporels de la présence à soi

Les indices corporels des enjeux de frontières en lien

La respiration pour réguler l'expérience émotionnelle

Atelier d'introduction aux outils de base de la PCI (13 heures)

Formation de base en Psychothérapie Corporelle Intégrée - Bloc I (90 heures)

Soirée d'information
16 janvier 2015, 19h30

Formation de 90 heures
début le 13 février 2015

Ateliers d'introduction de 13 heures
11-12 avril 2015 + 13-14 juin 2015

Développée depuis 1985

Une synthèse de plusieurs approches psychologiques (Gestalt, michéenne, psychologie du Soi, relations objectales) et de plusieurs techniques permettent d'intégrer l'expérience corporelle au cœur du processus de développement et d'intégration du Soi.

Le travail avec la respiration, le mouvement, les frontières et la présence, dans le cadre de la relation thérapeutique stimulent et supportent une nouvelle expérience de Soi et du sentiment d'être vivant. Ces expériences d'intégration corps-esprit-cœur favorisent une réorganisation du cerveau ou sens où le décrivent les neurosciences actuelles.

Programme offert au Québec, en Belgique et en France.

André Duchesne, psychologue, directeur de l'IPC

Petites annonces

À LOUER/À PARTAGER

Bureaux à louer ou à partager, chemin Queen-Mary. Édifice professionnel, bureaux bien isolés, bien aménagés, toilettes privées, occupation flexible, prix avantageux. Tél. : 514 909-2809.

À louer/partager Vieux-Terbonne – Bureaux à louer. Services inclus, meublés. Références de clients et contacts avec collègues. René M. Forget : 450 964-1794 ou forget17@videotron.ca.

BUREAUX À AHUNTSIC. Meublés ou non, insonorisés, près du métro Henri-Bourassa, commodités sur place, souplesse dans modalités de location. Renseignements : 514 388-4365, poste 221.

Métro Iberville coin Bélanger/Iberville. Grande salle d'attente. Bureaux insonorisés et climatisés entièrement rénovés. Disponibilité jeudi/vendredi Réal Bédard 514 862-7852.

Métro Laurier. Bureau chaleureux, insonorisé à partager. Salle d'attente, cuisinette, climatisation centrale, Wi-Fi. Diverses modalités de location. Références possibles. 514 286 2349.

Bureaux lumineux avec du cachet à sous-louer dans un local chaleureux et professionnel situé rue Laurier Ouest. Disponibilité 1-2 jours/semaine. Communiquez avec Geneviève Bouthillier 514 814-8914.

3 superbes bureaux à partager à Ahuntsic (5 min à pied du métro Henri-Bourassa). Petite clinique familiale toute rénovée, cachet, insonorisée, A/C, Wi-Fi, stationnement. 514 384-2553.

Salle de consultation pour psychologue à louer dans une clinique médicale privée située à L'Assomption. Meublée, services réception, location par jour : 50 \$/jour ou mensuel :500 \$/mois (si plus de 3 jours/sem.). Contacter Natacha Samedy 450 589-3232.

Bureau à louer à Montréal : 2120, rue Sherbrooke Est situé dans un édifice de 11 étages abritant une pharmacie et un restaurant au rez-de-chaussée. Service de sécurité le soir. Salle d'attente plaisante. Bureau insonorisé, meublé, climatisé avec grande fenêtre donnant sur le pont Jacques-Cartier. Roger Bronsard, 514 523-8771.

Bureaux rénovés à louer près du métro Henri-Bourassa. Édifice sécuritaire très bien entretenu. Idéal pour thérapeute ou psychologue. 514 381-0003.

Québec – Bureaux à louer sur Grande-Allée. Édifice Le Claridge. Meublés, accueillants. Salle d'attente commune. Location à l'heure, demi-journée ou journée. Conditions souples. Possibilités de références. 418 682-2109.

Laval – Bureaux insonorisés, meublés, climatisés. Près des autoroutes, Internet, cuisinette, salle d'attente, stationnement gratuit, plusieurs modalités de location. 514 502-4381, info@cliniquelaval.com, cliniquelaval.com (onglet Bureaux).

Québec, Montcalm – Bureau à louer. Contemporain, insonorisation, climatisation, Internet, télécopieur. Intérêt TDA, un atout. Possibilité références et formation TDA. Rémi Labbé 418 997-4124, remlabbe@hotmail.com.

Plateau Mont-Royal – Bureau à partager. Disponible maintenant, jeudi, vendredi et samedi, à la journée ou la demi-journée : 130 \$/jour/mois. Louise : 514 523-7553.

Clinique de psychologie Papineau. Bureaux à louer sur le Plateau Mont-Royal (métro Laurier). Location par blocs et à la journée à des tarifs avantageux! Bureaux insonorisés, salle d'attente, page personnelle sur le site Internet de la clinique, cartes d'affaires personnalisées, Internet, imprimante-photocopieur-télécopieur-scanner, salle de conférence, possibilité de références. 514 578-5299. www.cliniquepapineau.ca.

Westmount – Bureau meublé et discret à sous-louer dans un édifice prestigieux sur Sherbrooke. Diverses modalités de location. Insonorisation supérieure, ensoleillé, grande salle d'attente, climatisation centrale, accès de Wi-Fi, téléphone inclus, facilité de stationnement pour clientèle, à cinq minutes à pied du métro Atwater. Références internes possibles. Location à la demi-journée, journée ou pour plusieurs jours. Westmount – Furnished office for sublet in discreet prestigious locale on Sherbrooke. Superior sound-proofing, large windows and waiting room, central A/C, telephone & Wi-Fi included, easy parking, 5 minute walk from Atwater metro. Internal referrals possible. Rent by half-day, day, multiple days. Perry Adler: 514 738-3732, # 22, perry.adler@mcgill.ca.

Bureau pour consultation psychologique situé à Sainte-Julie, dans un centre professionnel. Salle d'attente et cuisinette à partager. 514 233-8365.

ESPACE COMMERCIAL SUR LA RIVE-SUD À LOUER
6 PREMIERS MOIS GRATUITS AMÉLIORATIONS
LOCATIVES INCLUSES LOYER TRÈS RAISONNABLE
SUPERFICIE 1006,31 pi², POSSIBILITÉ D'AGRANDIR
À 1589 pi². L'immeuble est facile d'accès, accessible
aux gens à mobilité réduite. Stationnement privé,
près de tous les services, grand achalandage de
voitures par jour. Dentistes établis depuis plusieurs
années à l'étage supérieur avec une grande clientèle.
IDÉAL POUR PROFESSIONNEL. CONTACTEZ
M^{me} LYNDA MCNICOLL AU 514 386-1728.

Centre de psychologie René Laënnec. Bureau à louer dans polyclinique médicale René-Laënnec à Mont-Royal. Près du métro Acadie; accès routier facile pour toute la clientèle du grand Montréal. Stationnement. Équipe de psychologues et de professionnels de la psychothérapie. Communiquez avec Jean-Louis Beaulé. Bureau : 514 735-9900. Cellulaire : 514 992-6972.

Bureaux à louer dans un centre professionnel (troubles alimentaires entre autres) à Saint-Jérôme. Loué à l'heure, aux blocs ou au mois. Linda Lanthier 450 512-3698.

Cherrier – Bureau rénové. Deux minutes du métro Sherbrooke. Rez-de-chaussée d'une maison victorienne. Meublé, Internet, cuisine, etc. Diverses modalités de location. 514 581-2405.

520, rue Cherrier, 3^e étage, métro Sherbrooke. Bureaux à louer, insonorisés, climatisés et meublés. Internet, cuisinette. Plusieurs modalités de location dont à l'heure. 514 476-8984, roussin.julie@gmail.com.

LaSalle, bureau à partager, boulevard Newman, prix avantageux, très bien situé, bel immeuble, insonorisé, climatisé, temps partiel. Renseignements : www.centredepsychologienewman.ca, version anglaise; 514 595-7799.

Ahuntsic. Centre professionnel, bureaux à louer, temps plein ou temps partiel, insonorisés, climatisation, Internet, stationnement privé, références possibles, excellent rapport qualité/prix, 514 387-5005.

Bureau à louer Saint-Lambert. Au coeur du village. Chaleureux, décor soigné, insonorisé, climatisé, cuisinette, accès Internet. À partir du 1^{er} juillet. Suzanne Tremblay : 450 671-6457, p. 3.

Montréal : Joli bureau (triplex) à sous-louer, une journée et 2 soirées par semaine. Très propre, salle d'attente, toilette, environnement tranquille. Métro Cadillac. Susy : 514 992-9770.

Québec bureau à partager. 4600, boul. Henri-Bourassa, secteur à faible densité psychologues. Édifice professionnel facile d'accès, stationnements pour clientèle, ascenseur, salle d'attente privée et bureau 10 pi X 20 pi, grande fenestration, Aménagement contemporain et chaleureux. Référence de clientèle possible. Prix avantageux (heure, bloc, journée). Tél. : 581 991-3436. Photos : jfpfpsychologue@gmail.com.

Bureau/clinique beauté santé – Laval : garde-robe, fenêtre, insonorisé, climatisé, chauffé, éclairé. Accès : salle d'attente, toilette, salle de lavage, vestiaire, cuisinette. Surface : 10 pi X 13 pi = 138 pi². 514 895-1585.

Bureau à louer situé dans un bel immeuble à Longueuil. Bien éclairé et récemment rénové. Possibilité de références. N'hésitez pas pour plus d'informations. 514-730-1968

Saint-Bruno-de-Montarville – Bureaux neufs à louer. Très beaux bureaux, bien situés, insonorisés et climatisés. Accès à une salle d'attente, cuisinette et stationnement. Bien décoré, atmosphère agréable et professionnelle. Diverses modalités de location. Ariane Picard 514 898-0376 ou Karine Blais 514 449-1070.

À louer, Laval – Édifice médical sécuritaire et centralisé. Bureaux meublés avec soin, spacieux, lumineux. Salle d'attente et cuisinette équipée. Insonorisation supérieure et climatisation. Stationnement gratuit. Plusieurs blocs de 4 heures disponibles, le jour et le soir. Bail d'un an. Tarifs avantageux. Consultez le www.allardcardieux.ca et appelez le 450 663-7222.

Sainte-Foy – Bureau à louer : heure/blocs/journée. Salle d'attente privée. Possibilité de thérapie de jeu (armoires fermées). Trajet métrobus. Grandes fenêtres. 418 834-1923

À louer – Psycho-clinique Dubreuil, Lachine. Bureau individuel et autres modalités de location. Possibilités de références, échanges entre collègues, disponible pour autres professionnels connexes nathalie.dubreuil@videotron.qc.ca ou 514 894-3827.

_PSYCHOLOGUES RECHERCHÉ(E)S

Le Centre de psychologie des Moulins (Mascouche-Terrebonne) a des ouvertures pour des psychologues et neuropsychologues, travailleurs autonomes. Clientèle pédiatrique, adolescente, adulte, conjugale et familiale. Demandons un minimum de 6 heures de disponibilité par semaine. Clientèle et tous services inclus. Renseignements et CV par courriel : psychodesmoulins@videotron.ca ou tél. : 514 622-8008.

Lévis – Clinique de psychologie recherche psychologues, travailleurs autonomes. Besoins variés, dont thérapie de couple et neuropsychologie – Références possibles. 418 834-4144; www.cliniquepsychosante.com.

La Clinique communautaire de psychothérapie est à la recherche de psychologues/psychothérapeutes adhérant à des valeurs communautaires et désirant contribuer à améliorer l'accessibilité à la psychothérapie pour les personnes à faible revenu. Statut de travailleur autonome. 25 \$/séance. Possibilité de supervision. www.rssoleillevant.org. Pour information : infoccp@bellnet.ca ou 450 430-0284.

La CSPTR est une clinique privée dynamique à l'atmosphère conviviale et professionnelle, qui favorise l'expertise et la flexibilité. Notre clinique, située à Trois-Rivières, est à la recherche d'un(e) neuropsychologue diplômé(e) à temps partiel ou à temps plein, selon les besoins, pour effectuer un remplacement d'une durée de 8 mois à 1 an, dès le 1^{er} février 2015. Critères requis : – Être membre de l'OPOQ. – Détenir une attestation de compétences pour la pratique de la neuropsychologie. – Détenir un minimum de deux ans d'expérience en évaluation auprès d'enfants, d'adolescents et d'adultes qui présentent une variété de problématiques neurocognitives et affectives. Avantages : – Horaire très flexible. – Locaux spacieux et modernes. – Tests neuropsychologiques disponibles sur place. – Emplacement de choix. – Poste salarié. – Salaire compétitif. Les candidat(e)s intéressé(e)s peuvent soumettre leur candidature à l'adresse suivante : www.psychologuetroisrivieres.ca/depot-d-application.html

Montréal. Le Centre d'intervention et de recherche en violence conjugale et familiale, PRO-GAM, est à la recherche d'un psychologue ou d'un psychothérapeute intéressé à se joindre à une équipe de cliniciens d'expérience pour occuper un poste à temps partiel de co-thérapeute de groupe. Renseignements ou CV par courriel : sbelanger@pro-gam.ca ou par tél. : 514 270-8462; www.pro-gam.ca.

Le CÉNAA (Centre d'évaluation neuropsychologique et d'aide à l'apprentissage) recherche des psychologues/neuropsychologues pour enfants, adultes, personnes âgées. Travailleurs autonomes. Services offerts : clientèle, horaire flexible, bureaux neufs et accueillants, Wi-Fi, matériel de tests, discussions de cas, supervision, mentorat, équipe stimulante. Sur la Rive-Sud, à 20 minutes de Montréal. Pour informations supplémentaires, consultez notre site Internet au www.cenaa.ca. Nous joindre au 450 907-3339 ou au 514 265-8383.

Terrebonne (La Plaine). Recherchons psychologue pour 1 à 3 journées/ semaine. Deux chaleureux bureaux avec salle d'attente commune. Thérapie de couple : un atout! 514 576-5975.

Charmant et lumineux bureau à partager, dans une chaleureuse clinique, au sein d'une équipe dynamique de jeunes professionnelles de la santé. Situé au cœur de la Petite Bourgogne, secteur agréable en plein essor! Services complets. Occupation flexible. Clientèle abondante! Prix TRÈS compétitifs. Consulter notre site : cliniquelasanteaufeminin.ca. Sandra : 514 984-9832.

_SUPERVISION

Supervision individuelle en TCC et EMDR dans une optique intégrative centrée vers des solutions avec René M. Forget, directeur du CST, 450 964-1794 à Terrebonne, forget17@videotron.ca.

Supervision en psychothérapie cognitivo-comportementale de 2^e et 3^e vague offerte par Lyne Deschênes M. Ps, psychologue. 26 ans d'expérience clinique. Formée par Frédéric Dionne, Steven Hayes, Kristin Neff, Matthieu Villatte, Pierre Cousineau, Benjamin Schoendorff et Conrad Lecomte. Supervision en personne ou par Skype. 514 883-0720; lyne.deschenes@hotmail.com. Site web : www.lynedeschenes.com.

_À VENDRE

À vendre : WPPSI-III en français en très bonne condition. Téléphonnez au 418 551-9971.

Test d'évaluation de l'attention chez l'enfant, TEA-CH, neuf, matériel complet avec 22 protocoles, le tout dans une valise. Contactez Jean 581 998-3098.

Programme court de 2^e cycle

Psychologie périnatale : conceptions humaniste et psychodynamique

- ▶ Seul programme en psychologie périnatale offert au Québec
- ▶ Formation à temps partiel
- ▶ Cours offerts en soirée

psychologie.uqam.ca
psychologie-perinatale@uqam.ca

UQAM



Tableau des membres

En date du 28 novembre 2014

_NOUVEAUX MEMBRES

Aouad, Sarah

Arsenault, Marie

Baer, Lawrence

Bédard-Lacroix, Jacinthe

Benoit-Braibant, Annick

Bisson, Nicolas

Bloch-Torrico, Geneviève

Boilard, Amélie

Bois, Katy

Bouchard, Marie-Ève

Boulhat, Nadia

Bourdon, Martine

Callahan, Brandy

Chabot, Alexandre

Del Borrello, Loide

Dufour, Julie

Essid, Sassi

Ethier-Majcher, Catherine

Gagnon, Marc-André

Girard, Émilie

Groleau, Patricia

Guschlbauer, Andrea

Hamelin, Josée

Hamel-Morasse, Victor-Olivier

Hébert-Lalonde, Noémie

Huneau, Sophie

Jalout, Audrey

Lapointe, Dominic

Larocque, Geneviève

Lecorney, Anaïs

Lefebvre, Nathalie

Leibovitch, Fallyn

Macdonald, Margaret

Maillé, Delphine

Maltais, Audrey

Martinez De Bujanda, Manuela

Meinecke, Andrea

Ouimet, Tia

Simard, Mélissa Rose

Soucy, Isabelle

St-Germain, Catherine

Tang, Deborah

Tany, Michel

Tremblay-Champoux, Alexandra

Villeneuve, Laurence

_DÉCÈS

Durand, Monelle

Registre des psychothérapeutes

En date du 28 novembre 2014

_NOUVEAUX DÉTENTEURS DE PERMIS

Abrahamson, Brenda

Angela, Rita

Audette, Nicole

Ayeva, Retchia

Beauchamp, Sophie

Bélanger, Conrad

Bilodeau, Lise

Boucher, Donald

Boucher, Isabelle

Brassard, Nathalie

Brousseau, Julie J.

Carpenter, Alison

Dauphinais, Diane

Desjardins, Nicole

Doiron, Réjean

Dumais, Nadine

Fortier, Pierre

Gaboury, Marie-Claude

Geller, Sonia

Ghobriel, Myriam

Giroux, Steve

Guénard, Louis

Hébert, Sophie

Hudon, Vanessa

Jolivet, Robin

Kajzer, Branko

Kolenskaia, Natalia

Lacombe, Claudette

Lake, Josée

Lamothe, Louise

Lasvergnas, Isabelle-Monique

Latour, Stéphanie

Madhavi, Zahara

Maiorano, Sabrina

Martinez, Ana Elena

Muchnik, Michael

Nadeau, Marie-Line

Nadon, Céline

Nickner, Gérald

Pagé, Ronald

Pageau, Martine

Prud'Homme, Jacqueline

Richard, Anne-Marie

Richard, Sonia

Roberts, Donna

Sabourin, Monique

Saini, Cynthia

Schnitzer, Dana

Sisak, Katherine

Szelest-Van Dussen, Barbara

Tremblay, Esther

Turbide, Carole

Vaillancourt, Sylvie

Vézina, Patrick

Wallace, Laurie

Zirnhelt, Nathalie

Colloques et congrès

_CONGRÈS DU GROUPE EDUCO, ÉDUCATION COGNITIVE

Dates : 16 et 17 avril 2015
Lieu : Hotel Universel à Montréal
Pour information : www.groupeeducoc.com/Home/Page?nom=colloque-2015

_40^e CONGRÈS DE L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES TROUBLES D'APPRENTISSAGE

Date : 26 et 27 mars 2015
Lieu : Hôtel Westin à Montréal
Pour information : www.aqeta.qc.ca/39e-congres.html

CONGRÈS DE L'ORDRE DES CONSEILLERS EN RESSOURCES HUMAINES AGRÉÉS

Dates : 6 et 7 octobre 2015
Lieu : Centre des congrès de Québec
Pour information : www.portailrh.org/congres/2015/

28^e CONGRÈS DE L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DE PRÉVENTION DU SUICIDE

Dates : 16 juin 2015 au 20 juin 2015
Lieu : Montréal
Pour information : www.aqps.info/activites/28e-congres-mondial-association-internationale-prevention-213.html

CONGRÈS DE LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DE PSYCHOLOGIE

Dates : 4 au 6 juin 2015
Lieu : Ottawa
Pour information : www.cpa.ca/congres/

CONGRÈS DE L'ASSOCIATION DES ÉTABLISSEMENTS DE RÉADAPTATION EN DÉFICIENCE PHYSIQUE DU QUÉBEC

Dates : 29 et 30 octobre 2015
Lieu : Laval
Pour information : www.aerdpq.org/congres2015



FORMATION CONTINUE EN HYPNOSE

Formation de base en hypnose clinique et médicale

Avec Michel Landry, psychologue et Dr Claude Verreault, B.A., D.D.S.

7-8 FÉVRIER – 28 FÉVRIER ET 1 MARS 2015 – À MONTRÉAL

Cette formation initie les participants-es à la pratique de l'hypnose en tant que mode de communication et outil thérapeutique.

Cette formation respecte les standards reconnus par l'American Society of Clinical Hypnosis (ASCH) et de l'International Society of Hypnosis (ISH).

N° de reconnaissance OPQ : RP00212-12 pour 30 heures

Formation intermédiaire en hypnose clinique et médicale

Avec Michel Landry, psychologue et Dr Claude Verreault, B.A., D.D.S.

20-21 MARS 2015 – À MONTRÉAL

Intégration et utilisation de l'hypnose clinique et médicale en psychothérapie

Cette formation, de niveau intermédiaire, permet de poursuivre l'apprentissage de l'hypnose en tant que mode de communication et outil thérapeutique. On y propose un modèle intégratif, soulignant les nombreuses options d'utilisation et d'applications de l'hypnose clinique et médicale en psychothérapie.

N° de reconnaissance OPQ : RA00317-13 pour 15 heures

Formation avancée en hypnose clinique et médicale

À Montréal avec Michel Landry, psychologue et Dr Claude Verreault, B.A., D.D.S.

23 JANVIER 2015 : TRAITEMENT DE L'ANXIÉTÉ (TAG)

24 JANVIER 2015 : MÉTHODES ET TECHNIQUES DE QUESTIONNEMENT ET D'EXPLORATION EN HYPNOANALYSE

En attente de reconnaissance O.P.Q.

Visitez notre site : www.sqh.info Renseignements : 514 990-1205

La prostitution

Bruno Fortin, psychologue à l'Unité de médecine familiale Charles-Lemoyne

Le cas clinique

La patiente de 20 ans vit de la prostitution depuis quelques années. Après avoir fugué d'une famille dysfonctionnelle, elle a vite été recrutée par le milieu criminel à son arrivée à Montréal. Elle a alors commencé à financer sa consommation de drogues par la prostitution, et elle doit consommer pour pouvoir se prostituer. Habitée à ce milieu, elle ne se voit pas comme une victime exploitée. Au contraire, elle se décrit comme étant forte et en contrôle. Elle a toutefois été ébranlée lorsque sa meilleure amie a quitté le milieu pour refaire sa vie. Elle est venue pour vérifier ce que l'on peut lui offrir.

La recherche le dit

Rössler et coll. (2010) considèrent la prostitution comme un problème de santé publique majeur. Ils ont trouvé un haut taux de maladie mentale parmi les 193 travailleuses du sexe interviewées. On y trouve principalement les troubles anxieux, la dépression et le stress post-traumatique. C'est dans une proportion de 50,3 % que les femmes interviewées rapportaient avoir eu les symptômes associés à un diagnostic psychiatrique au cours de la dernière année. Ce taux augmentait à 63,2 % sur la période de toute la vie. Brody et Potterat (2010) rappellent qu'il y a également un fort taux de trouble de la personnalité antisociale parmi les prostituées.

Rössler et coll. (2010) expliquent ces problèmes de santé mentale par des niveaux importants de violence physique et verbale, entre autres au moment de négocier l'utilisation de condoms. Ce milieu attire certains hommes pervers ou violents qui croient pouvoir agir en toute impunité, loin du regard de la loi. L'organisme communautaire montréalais Stella lutte pour l'amélioration des conditions de vie et de travail des travailleuses du sexe, revendiquant entre autres l'accès à la protection policière et aux compensations prévues par la loi lorsque les prostituées sont victimes d'actes criminels (Csete et Cohen, 2010).

Une proportion de 40 % des femmes de l'échantillon ont déclaré qu'elles aimaient leur travail. D'autres justifiaient leur choix en évoquant le fait de ne pas pouvoir se trouver un autre emploi, la nécessité de fournir le soutien financier à leur famille, le paiement de dettes ou l'achat de drogues. Seulement 1,6 % se disaient forcées de faire ce travail, mais 10,9 % l'avaient été antérieurement. Quant à elles, 4,1 % avaient été trompées au sujet du type de travail qu'elles allaient devoir faire, principalement les travailleuses provenant de pays étrangers. Ces dernières sont les plus isolées et les plus à risque, vivant plus de violence et une plus grande charge de travail.

Les travailleuses du sexe craignent les maladies. Elles trouvent problématiques leur double vie, leurs problèmes avec les relations intimes, les demandes excessives de certains clients, les problèmes sexuels, la culpabilité et la honte. Plus de la moitié des femmes de l'échantillon de Rössler et coll. (2010) se sentaient parfois exclues de leur cercle de connaissances et de la société à cause de leur travail. Les aspects positifs de ce travail sont l'argent, l'indépendance, la possibilité d'aider autrui, la possibilité d'arranger les choses selon ses propres idées, l'augmentation de la confiance en soi et du sentiment de pouvoir.

Les travailleuses du sexe ne forment pas un groupe homogène (Stevenson et Petrak, 2007). Elles viennent de différents milieux

et travaillent dans ce domaine pour différentes raisons. Brody et Potterat (2010) invitent le lecteur à éviter de déresponsabiliser ces femmes en les présentant comme des victimes et en blâmant autrui. Ils soulignent qu'en Scandinavie les prostituées sont certes les victimes d'un haut taux d'homicides, mais elles sont aussi les auteurs d'un haut taux d'homicides.

Smith et Marshall (2007) soulignent que la réduction de l'utilisation de drogues est un élément clé dans la réduction du nombre de prostituées de rue. Ces dernières dépenseraient de 75 à 100 % de leur revenu pour l'achat de drogues telles que le crack et l'héroïne. Les cibles d'intervention suggérées sont l'amélioration de l'estime de soi, l'établissement d'un lien de confiance stable et la reconnaissance de la détresse psychologique sous-jacente à la consommation. Ils recommandent un traitement personnalisé et la disponibilité du traitement au moment où la patiente (désespérée) se sent prête à changer. Ces auteurs soulignent également l'importance du traitement du conjoint toxicomane dont la dépendance est financée par la prostitution de sa partenaire.

Stevenson et Petrak (2007) décrivent un service de sensibilisation où les intervenants vont à la rencontre des prostituées de rue pour les sensibiliser à l'existence de services disponibles, leur fournissant un soutien de crise et d'orientation pratique vers les ressources. Ils soulignent l'importance de se familiariser avec la terminologie du milieu de la toxicomanie ainsi que celle des travailleuses du sexe. L'intervenant fera face au défi d'intervenir sans porter de jugement tout en explorant la question de la sécurité et des options existantes pour quitter cette profession si la personne le souhaite.

La patiente dont nous parlons au début de l'article a constaté l'ampleur de la rage qui l'habite. Au-delà d'une certaine méfiance envers le psychologue masculin, elle a découvert la possibilité d'avoir une relation où il y a une certaine intimité sans qu'elle soit sexualisée. En entrant en contact avec ses émotions, elle a reconnu sa tendance à se couper des sensations corporelles par la dissociation ou par la consommation de drogues. Elle a choisi d'entreprendre une démarche dans un centre de réadaptation en dépendance dont son amie lui avait parlé.

Vous pourrez trouver ces articles complets ou leurs résumés à partir de la base de données EBSCO. Abonnez-vous au www.ordrepsy.qc.ca/bases.

Bibliographie

- Brody, S., et Potterat, J. I. (2010). Assessing mental health and personality disorder in prostitute women. *Acta Psychiatrica Scandinavica*, 122, 167.
- Csete, J., et Cohen, J. (2010). Health Benefits of Legal Services for Criminalized Populations : The Case of people Who Use drugs, Sex Workers and Sexual and Gender Minorities. *Journal of law, Medicine & Ethics*, 38, 4, 816-831.
- Rössler, W., Koch, U., Lauber, C., Hass, A-K, Altwegg, M., Adjacic-Gross, V., et Landolt, K. (2010). The mental health of female sex workers. *Acta Psychiatrica Scandinavica*, 122, 143-152.
- Smith, F. M., et Marshall, L. A. (2007). Barriers to effective drug addiction treatment for women involved in street-level prostitution : a qualitative investigation. *Criminal Behaviour and Mental Health*, 17, 163-170.
- Stevenson, C., et Petrak, J. (2007). Setting up a clinical psychology service for commercial sex workers. *International Journal of STD & AIDS*, 18, 231-234.

DOMINIQUE



DOMINIQUE INTERACTIF

Pourquoi : pour évaluer les principaux troubles émotionnels et du comportement

Pour qui : les enfants de 6 à 11 ans

Comment : auto-administré, informatisé, multimédia, basé sur le DSM

Avantage : donne en 10-15 mn une image très exhaustive de l'univers de l'enfant.

www.dominic-interactive.com

DÉMARRER



Chaque CD permet de choisir le sexe, le groupe ethnique et la langue:

- . caucasien
- . afro-américain
- . hispanique
- . asiatique

- . français
- . anglais
- . espagnol

Passations sur clé USB et internet



Nous recyclons: clé USB retournée = 2 passations gratuites

D.I.M.A.T INC / Téléphone : 1 866 540-9255 / Télécopieur : 514 482-0806 / email : dominicinteractive@videotron.ca

SPÉCIAL

Célébrations



Intégration par les mouvements oculaires



2015: DERNIÈRE ÉDITION DE LA FORMATION IMO organisée par Académie Impact. À compter de 2016, ces formations seront disponibles uniquement en ligne ou sur mesure pour votre groupe.

IMO-1
1-2 juin 2015
8h30 - 17h30

IMO-2
29-30 septembre 2015
8h30 - 17h30

Formation continue
3 juin 2015 (IMO avec les enfants)
28 septembre 2015 (14 points de départ en IMO)
9h - 16h

Voir tous les descriptifs de formation et prérequis sur notre site.



programme Thérapeute d'Impact

Formations
accréditées
par l'OPQ

1. Disponible en ligne et sur mesure pour votre groupe

Relations interpersonnelles :
gérer nos différends et nos différences
6 crédits (OPQ)

Primate, automate ou diplomate
6 crédits (OPQ)

Le deuil et ses issues :
gravir les échelons vers la guérison
6 crédits (OPQ)

2. Dernière édition organisée par Académie Impact en 2015

Développer l'intelligence émotionnelle des petits et des grands
26 mai 2015 - 9h à 16h

L'Art de semer
1 avril 2015 - 9h à 16h

Le burnout et la dépression
9 octobre 2015 - 9h à 16h

Thérapie d'Impact
27-28-29 mai 2015 - 9h à 16h

3. Disponible à notre calendrier en 2015 et 2016

Techniques d'Impact en individuel
2 avril 2015 9h à 16h
4 avril 2016 9h à 16h

Techniques d'Impact en groupe, couple, famille
3 avril 2015 9h à 16h
5 avril 2016 9h à 16h

Bye Bye Anxiété
8 octobre 2015 9h à 16h
6 avril 2016 9h à 16h

Tarifs de nos formations

Programme Thérapeute d'Impact (par jour)

Réservation *	225\$
Régulier	250\$
Groupe (3 et plus) chacun	200\$
Étudiant (avec preuve)	125\$
Communautaire	125\$

Programme IMO (pour les 2 jours)

Réservation *	600\$
Régulier	650\$
Communautaire	400\$

Supervision IMO

Réservation *	225\$
Régulier	200\$
Communautaire	125\$

* Pour avoir droit au tarif réservation, votre inscription ET VOTRE PAIEMENT doivent nous parvenir un minimum de trois semaines avant la tenue de la formation.



CP 99072 CP du Tremblay, Longueuil Québec J4N 0A5
T: 1 888 848-3747 • F: 1 855 888-3747

www.academieimpact.com • info@academieimpact.com